

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

## OPCA-TRANSPORTS



Transports routiers  
de marchandises

Transport fluvial  
de fret et de passagers

Transports sanitaires

Transports collectifs  
de voyageurs

Manutention  
portuaire

Agences de voyages  
et de tourisme

Transports publics  
et ferroviaires

Transports maritimes





## 1/ LES ACTIONS SIGNIFICATIVES

- Informer et orienter les entreprises et les salariés pour faciliter l'accès aux formations et aux métiers de nos branches 6
- Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leurs projets Emploi-Formation 10
- Favoriser la sécurisation des parcours, les recrutements et l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi 14



## 2/ LES CHIFFRES CLÉS

- Les adhérents, la collecte et les financements 20
- Le plan de formation 22
- La professionnalisation 24



## 3/ LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

- Les secteurs d'activité rattachés à l'OPCA-TRANSPORTS 28
- Transports routiers de marchandises et activités auxiliaires 30
- Transports collectifs de voyageurs 32
- Transports sanitaires 34
- Transports publics et ferroviaires 36
- Transports maritimes 38
- Transport fluvial de fret et de passagers 40
- Manutention portuaire 42
- Agences de voyages et de tourisme 44



## LE PRÉSENT RAPPORT RETRACE LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ACTIVITÉ DE L'OPCA-TRANSPORTS EN 2013.

Une année marquée par de nombreux chantiers impulsés par les partenaires sociaux des branches professionnelles adhérentes, le Conseil d'Administration de l'OPCA-TRANSPORTS, et conduits par les équipes de l'OPCA.

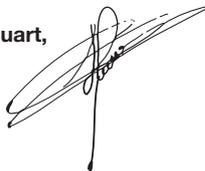
### LES FAITS MARQUANTS :

- L'intensification des partenariats en faveur de la sécurisation des parcours professionnels, de l'insertion professionnelle et de l'appui au recrutement.** En 2013, de nombreuses actions ont été conduites en direction des jeunes et des demandeurs d'emploi, mais aussi en faveur de la mixité professionnelle et de l'embauche ou du maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Pour ce faire, l'OPCA-TRANSPORTS a poursuivi et intensifié sa politique de partenariats avec les principaux prescripteurs dans le champ de la formation (Etat, régions, DIRECCTE, Pôle Emploi...). Il s'agit de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des bassins d'emploi et des branches ; mais aussi de lever les obstacles financiers à la mise en œuvre de projets emploi-formation. Les financements de dispositifs dédiés au retour à l'emploi - cofinancés par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) et le Fonds social européen (FSE) - ont ainsi largement progressé. De nombreux actifs ont ainsi bénéficié d'actions de formation réalisées au titre de la Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) ou collective (POEC), du Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et du DIF portable. Le budget global de cofinancement est de 30 M€ provenant principalement du FPSPP (25.6 M€ soit 19 M€ de croissance par rapport à 2012). 2013 est la première année où le niveau d'engagement est fort et ce grâce aux cofinancements publics.
- La poursuite et l'approfondissement de la politique de dématérialisation engagée en 2009.** Grâce aux nouvelles fonctionnalités développées en 2013, nos adhérents peuvent désormais accéder à une offre de services pour la gestion administrative et financière de la formation totalement accessible via internet (saisie en ligne des demandes, consultation en temps réel de l'état d'avancement des dossiers, communication instantanée...). **27 101 dossiers de formation dématérialisés traités en 2013**
- Le renforcement des capacités d'intervention en matière de conseil, l'adaptation de l'offre de services.** Le volume des prestations de diagnostic - débouchant sur de véritables préconisations opérationnelles - a significativement progressé en 2013. Un nouveau service d'accompagnement personnalisé à la mise en œuvre du contrat de génération est également proposé à nos adhérents. **219 diagnostics T-DIAG réalisés en 2013**
- La mise en œuvre d'une démarche qualité.** Le travail réalisé en 2013 sur nos « process » internes a déjà permis d'aboutir à la mise en œuvre de procédures simplifiées et unifiées pour le traitement des demandes et la gestion des dossiers. Notre objectif est d'obtenir une certification, à l'horizon 2015, gage de la qualité du service rendu à nos branches, entreprises et partenaires.

**Autant d'axes d'intervention développés en anticipation de la loi du 5 mars 2014 portant sur la réforme de la formation.** Cette loi redessine les contours du paysage de la formation. Avec deux objectifs clés : simplifier et optimiser l'accès à la formation des publics les plus fragiles et permettre aux entreprises de transformer leurs dépenses de formation en véritable investissement.

Dans ce contexte, les missions de l'OPCA-TRANSPORTS sont appelées à évoluer. Notre organisme deviendra le collecteur exclusif d'une contribution unique et, à ce titre, s'attachera à développer une politique qualité en matière de formation et consolidera son offre de services à destination des branches, des entreprises et des partenaires. Il lui incombe également d'intensifier les synergies entre les acteurs des branches, notamment au travers de projets de conventions de partenariats. Avec une volonté forte : faciliter l'anticipation d'une réforme importante des dispositifs (création du compte personnel de formation, fin du DIF etc.), des financeurs (moins de collecteurs) et de la gouvernance afin que l'investissement sur les compétences et les qualifications poursuive sa progression.

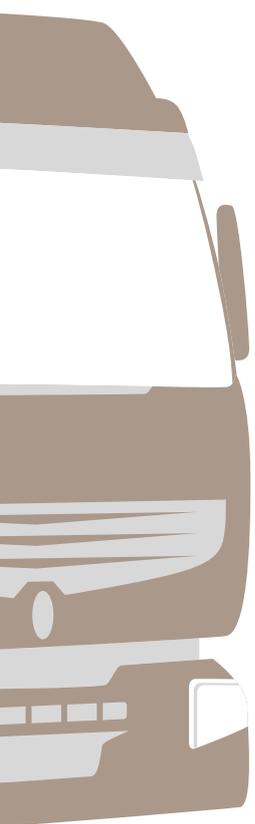
Patrice Huart,  
Président



René Petit,  
Vice-Président







# LES ACTIONS SIGNIFICATIVES

## I- INFORMER ET ORIENTER LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS POUR FACILITER L'ACCES AUX FORMATIONS ET AUX METIERS DE NOS BRANCHES

Information sur les outils, dispositifs et financements proposés par l'**OPCA-TRANSPORTS**, dématérialisation de l'offre de services, conseil de proximité sur mesure, financement de parcours de formation... En 2013, l'OPCA-TRANSPORTS s'est largement mobilisé pour lever les obstacles à la formation et faciliter l'accès aux métiers de nos branches à de nouveaux publics : un axe d'intervention essentiel au regard des besoins en compétences et en qualifications dans les entreprises du secteur.

### UN ACCOMPAGNEMENT GARANTI SUR TOUT LE TERRITOIRE, GRÂCE À UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

- Le réseau de l'OPCA-TRANSPORTS se compose aujourd'hui de **22 délégations et 27 implantations régionales**. Ce maillage territorial fait la part belle à la proximité et permet aux entreprises de disposer de conseils sur mesure et d'un accompagnement personnalisé en adéquation avec leur environnement (bassin d'emploi, marché local, concurrence...).

- Fortes de 57 collaborateurs, les équipes régionales de l'OPCA-TRANSPORTS accompagnent les adhérents dans leurs projets emploi-formation, tenant compte des spécificités sectorielles de chacun. Elles assurent trois types de missions, en lien avec les services de l'OPCA-TRANSPORTS au siège national :

- **l'information régulière** sur les dispositifs d'embauche et de formation : modalités de mise en œuvre, accompagnement... ;

- **l'accompagnement dans le champ emploi-formation-RH, solutions concrètes à l'appui** : présentation des outils opérationnels de gestion des ressources humaines, recensement des problématiques et proposition de services adaptés, conseil sur les dispositifs à mobiliser, ingénierie et financement, recherche de prestataires de formation, constitution des dossiers de financement... ;

- **le déploiement de l'offre T-SERVICES**, en lien avec les équipes du siège social.



### 2013 EN CHIFFRES

- **17 202 visites** en entreprises réalisées
- **219 T-DIAG** réalisés et **60 accompagnements** pour un montant de plus de **850 000 €**



## UNE INFORMATION RÉGULIÈRE EN DIRECTION DES ENTREPRISES ET DES ACTIFS

- Le site **www.opca-transport.com** permet d'accéder en quelques clics à l'actualité des branches adhérentes, aux services en ligne proposés par l'OPCA-TRANSPORTS ou à des informations pratiques : montants et conditions de prise en charge des dispositifs emploi-formation, coordonnées et adresses des délégations en régions... Intuitif et interactif, **www.opca-transport.com** est une source d'information incontournable pour les entreprises et pour les particuliers (salariés, demandeurs d'emploi et jeunes).



- Disponible depuis fin 2013, **un nouveau guide pratique** détaille, branche par branche, les montants et les modalités de prise en charge par l'OPCA-TRANSPORTS des actions de formation réalisées dans le cadre du contrat de professionnalisation, de la période de professionnalisation, du DIF et du plan de formation.

- Diffusée tous les trimestres, **la lettre « Actualités OPCA-TRANSPORTS »** offre aux adhérents un premier niveau d'information sur l'actualité du secteur (nouvelles légales ou réglementaires, bilan de l'activité emploi-formation...), les projets pilotés par les branches (partenariats, opérations ponctuelles...) et les services ou financements proposés (outils dématérialisés de gestion de la formation, agenda des rencontres régionales...).



- Réunions d'information et d'échanges entre professionnels, **les rencontres T-RESSOURCES** permettent aux dirigeants et responsables formation-RH des entreprises d'approfondir des thématiques d'actualité : le contrat de génération, l'embauche ou le maintien dans l'emploi des personnes handicapées... Le point fort de ce « **club RH** » décliné dans toutes les régions est la présence, aux côtés des conseillers de l'OPCA-TRANSPORTS, d'intervenants extérieurs experts des sujets abordés. Quelques exemples des principaux thèmes traités en 2013 : le handicap, en collaboration avec l'Agefiph et ses principaux partenaires (Alther, Sameth, Cap Emploi...) et l'égalité professionnelle, avec l'appui des représentants des Directions Régionales aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE).

## UNE PARTICIPATION ACTIVE À L'ORIENTATION ET AU FINANCEMENT DE PARCOURS CERTIFIANTS

- Parcours guidé interactif, **T-PARCOURS** est conçu pour aider à se repérer et mieux appréhender les dispositifs de formation ; il comprend une présentation des principales familles de métiers composant le secteur, un système de renvoi vers les cursus ainsi qu'un fléchage vers les dispositifs de formation à privilégier, en fonction du statut et du projet professionnel de la personne.
- Sécuriser les parcours de formation des salariés et pallier les difficultés de recrutement sur certains métiers : tel est le sens de l'action conduite en 2013 par l'OPCA-TRANSPORTS en faveur d'un **meilleur accès aux diplômes et aux titres professionnels du secteur**, avec comme pierre angulaire : la poursuite ou le renouvellement de partenariats avec les principaux financeurs régionaux.

### LES RÉGIONS EN ACTION

- **MIDI-PYRÉNÉES / Accès aux titres professionnels par la validation des acquis de l'expérience (VAE)** dans les secteurs Transports routiers de marchandises et Transports routiers de voyageurs. Grâce à l'appui financier de l'OPCA-TRANSPORTS, 5 conducteurs de la région ont pu obtenir en 2013 un diplôme de niveau V par la VAE.



### LES RÉGIONS EN ACTION

- **FRANCHE-COMTÉ / Convention avec le Fongecif régional** pour le cofinancement de 20 parcours de formation par an visant le diplôme d'Etat d'Ambulancier ou l'un des titres professionnels des Transports routiers de marchandises et de voyageurs. Le public ciblé : les salariés en CDI dans l'une de ces deux branches. La prise en charge des coûts pédagogiques est assurée par l'OPCA-TRANSPORTS, celle des salaires par le Fongecif.

## UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES FEMMES DANS LE TRANSPORT

- La mixité professionnelle et la féminisation des métiers du transport constituent des enjeux majeurs pour les partenaires sociaux du secteur. Afin de favoriser l'accès des femmes à ces métiers et d'accompagner leur évolution professionnelle, **l'OPCA-TRANSPORTS sensibilise et appuie les entreprises du secteur à différents niveaux :**

- **l'organisation d'actions de formation collectives et individuelles :** formations « clés en main » T-PROFESSION'ELLES dédiées aux femmes (sur la réglementation sociale, la gestion financière et commerciale...) ; actions de formation dans le cadre du dispositif « Territoires d'excellence pour l'égalité professionnelle » pilotées par le Ministère des Droits des Femmes ;

- **l'appui-conseil au recrutement et à la professionnalisation des salariées,** volet opérationnel des conventions-cadres de partenariat pour la mixité et l'égalité professionnelle conclues en régions avec les Délégations Régionales aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) ;

- **la promotion des métiers du transport auprès du grand public et des dirigeants d'entreprises.** En 2013, l'OPCA-TRANSPORTS a notamment réalisé un reportage vidéo sur huit femmes exerçant les métiers de conductrice de car, tram ou camion, chef d'atelier, capitaine de vedette fluviale et préparatrice de commandes.



### LES RÉGIONS EN ACTION

- **RHONE-ALPES / Convention-cadre pour la mixité et l'égalité professionnelle dans les transports, conclue entre l'OPCA-TRANSPORTS,** la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE) et le Conseil Régional. Deux objectifs au cœur de ce partenariat : favoriser le recrutement de femmes dans les métiers du transport de voyageurs et doter les entreprises de la région d'outils pour mieux prendre en compte la mixité et l'égalité professionnelle. En 2013, 12 femmes ont ainsi bénéficié d'une pré-qualification en rapport avec le métier de conducteur (hygiène, sécurité, comportement et savoirs fondamentaux...), 10 ont été embauchées en contrat de professionnalisation.



## II- ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PROJETS EMPLOI-FORMATION

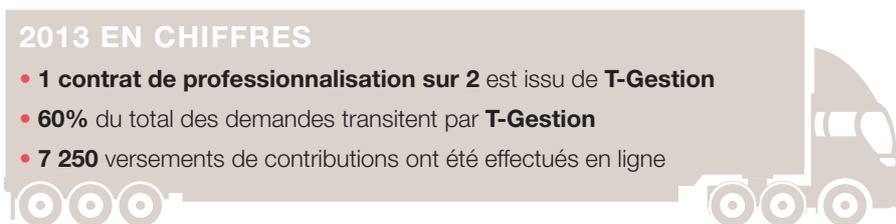
L'OPCA-TRANSPORTS a poursuivi le déploiement en 2013 d'une offre de services complète en direction des entreprises, articulée autour de trois axes opérationnels : la simplification du pilotage de la formation, l'appui à la gestion des emplois et des compétences et l'anticipation des évolutions des métiers et des besoins en qualifications. Avec plusieurs objectifs : faciliter l'accès des entreprises aux prestations de l'OPCA, les accompagner dans le développement de leur activité et les aider dans leurs prises de décisions stratégiques.

### UNE SOLUTION DÉMATÉRIALISÉE POUR SIMPLIFIER LE SUIVI DES PROJETS DE FORMATION

• Outil de suivi administratif et financier des actions de formation prises en charge par l'OPCA-TRANSPORTS, **T-GESTION** a vu ses fonctionnalités étoffées en 2013. Parmi les nouveautés : la saisie en ligne des dossiers de contrat de professionnalisation, l'accès à un service de subrogation de paiement, l'intégration d'un système d'alerte mail pour prévenir du règlement des remboursements ou encore la possibilité de personnaliser ses outils RH. Une interface encore plus complète, dont les services les plus prisés restent la saisie en ligne des bordereaux de contribution, l'enregistrement des demandes de financement d'actions de formation et le suivi en temps réel du traitement des dossiers par le gestionnaire OPCA-TRANSPORTS.

#### 2013 EN CHIFFRES

- **1 contrat de professionnalisation sur 2** est issu de **T-Gestion**
- **60%** du total des demandes transitent par **T-Gestion**
- **7 250** versements de contributions ont été effectués en ligne



Avec **T-FORMATIONS**, les entreprises de plus de 50 salariés choisissant de confier la gestion de leur plan à l'OPCA-TRANSPORTS disposent d'une plateforme multifonctions performante. Sa valeur ajoutée : le pilotage du plan de formation de A à Z. Et ce, via les nombreuses fonctionnalités intégrées à l'outil : système d'habilitation des collaborateurs, construction du plan prévisionnel de formation, gestion des budgets alloués à la formation (enveloppes et dépenses), gestion automatique des renouvellements des besoins en formations obligatoires, transfert des saisies à l'OPCA pour obtenir les accords de prise en charge et règlements...

#### 2013 EN CHIFFRES

- **88 entreprises utilisatrices**,  
soit **36 500 salariés** dont la formation est gérée via **T-FORMATIONS**



### LE + OPCA-TRANSPORTS

**Modernisation et dématérialisation** : tels sont les deux axes d'une même politique en faveur d'un accès facilité des entreprises à l'offre de services de l'OPCA-TRANSPORTS (outils de gestion des démarches de formation, plateforme de formation à distance...). La réponse concrète aux préoccupations des TPE-PME et un gain de temps précieux dans la gestion quotidienne des démarches liées à la formation leur permettent de se concentrer sur l'essentiel : le développement de l'activité et la préparation de projets emploi-formation.

- Opérationnel depuis 2012, **T-DIAG** permet d'accompagner le développement des ressources humaines et d'évaluer les compétences internes mobilisables pour mener à bien un projet d'entreprise : recrutement et intégration d'un nouveau salarié, anticipation des besoins de formation et de compétences. Conçu en deux temps, T-Diag comprend :
  - un pré-diagnostic, effectué par un conseiller de l'OPCA-TRANSPORTS,
  - un diagnostic approfondi - si nécessaire - réalisé par un consultant extérieur agréé et débouchant sur l'élaboration d'un plan d'actions.Ce diagnostic est financé en partie ou en totalité par l'OPCA selon les tailles d'entreprises.

#### LES RÉGIONS EN ACTION

- **ILE-DE-FRANCE** / Réalisation de pré-diagnostic et de diagnostics **T-DIAG**. 52 diagnostics et 6 accompagnements ont été conduits en 2013, principalement auprès d'adhérents des Transports routiers de voyageurs et des Agences de voyages et de tourisme. Parmi les thématiques abordées : la GPEC (gestion de la pyramide des âges, élaboration de fiches de poste et préparation des entretiens professionnels...) et la mise en conformité des pratiques RH avec la législation.



- Finalité analogue pour le nouveau dispositif **T-DIAG/Génération**, mais avec un objectif bien précis : faciliter l'emploi des jeunes et le maintien dans l'emploi ou le recrutement de seniors. Ouverte à toute entreprise de moins de 300 salariés, cette prestation d'appui-conseil comprend la réalisation d'un diagnostic par un cabinet expert en ressources humaines (analyse de la pyramide des âges, identification des départs à la retraite à anticiper...), et aussi l'élaboration puis la mise en œuvre d'un plan d'action.

#### LES RÉGIONS EN ACTION

- **LANGUEDOC-ROUSSILLON** / Poursuite des actions **GPEC prévues par l'ADEC « Programme de promotion de l'emploi par la formation des actifs » pour la période 2011-2014**. Au total, près de 260 salariés issus de quatre secteurs d'activité (Transports routiers de marchandises, Transports routiers de voyageurs, Transports sanitaires et Manutention portuaire) ont bénéficié en 2013 de formations cofinancées par l'Etat (60 000€), le Conseil Régional (78 000€), l'ADEME (15 000€) et l'OPCA-TRANSPORTS (86 000€). Les thématiques les plus suivies : l'éco-conduite, le management, le renforcement commercial...  
27 personnes se sont par ailleurs engagées dans une démarche de VAE afin d'obtenir un titre professionnel.



### L'ANTICIPATION DES ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS ET DES BESOINS EN COMPÉTENCES POUR ORIENTER LES POLITIQUES D'EMPLOI ET DE FORMATION



• Finalisé en 2013 après trois ans de travaux et piloté par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), **le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP) des transports routiers, maritimes et fluviaux** est le résultat d'un engagement fort de la profession en faveur de l'anticipation de l'évolution des métiers et des besoins en compétences. Avec, à la clé, l'identification d'enjeux transverses aux trois modes de transport étudiés :



– **accompagner et valoriser la transformation des métiers du transport**, notamment par une information plus efficace sur les métiers émergents et par des politiques de ressources humaines favorables à la conciliation vie professionnelle / vie familiale ;

– **favoriser l'émergence d'une culture professionnelle des transports fondée sur la proximité**, dans un contexte de développement de l'activité à l'échelon local ces dernières années, via le renforcement des liens avec les collectivités locales (conseils régionaux, communes...) et l'amélioration de la relation clients avec les particuliers ;

– **mieux maîtriser la technicité accrue des emplois** et leur impact sur les conditions d'exercice des métiers.

Le Contrat d'Etudes Prospectives constitue le point de départ à la mise en œuvre d'un vaste plan d'action concerté au niveau national. Une ADEC (Action de Développement de l'Emploi et des Compétences) spécifique au Transport routier devrait en effet être signée en 2014.

• En 2013, **l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL)** a publié une version réactualisée de son rapport national : un état des lieux complet de la situation de l'emploi et des pratiques de formation dans les entreprises de la branche des Transports routiers de marchandises et activités connexes (nombre d'établissements, effectifs salariés par secteur d'activité, part des femmes, départs en fin de carrière, nombre d'intérimaires, évolution des offres d'emploi, formations réalisées...). Cette publication se décline sous forme de tableaux de bord régionaux, pour des informations encore plus proches des réalités du terrain et un panorama précis des principales tendances au niveau local.





- **Dans la branche des Transports routiers de voyageurs, deux études ont été réalisées.** Leurs intitulés : « Solutionner les difficultés rencontrées pour le recrutement des personnels de maintenance » et « Recherche sectorielle sur la réponse à apporter à la problématique du temps partiel ». Finalité ? Repérer des pistes d'actions concrètes pour aider les entreprises à recruter sur des postes clés pour leur activité, avec des préconisations :

— **Maintenance de véhicules industriels** : améliorer l'image du métier de mécanicien et l'accès des jeunes aux formations, limiter les besoins en recrutement et diversifier les sources et les méthodes d'embauche ;

— **Problématique du temps partiel chez les conducteurs** : limiter le recours à cette modalité d'emploi, anticiper les difficultés de recrutement et favoriser le réemploi.



- Après le CEP réalisé en 2011 dans la branche des agences de voyages, l'OPCA-TRANSPORTS et les principaux acteurs emploi-formation d'Île-de-France (ARACT, DIRECCTE...) ont lancé en 2013 un projet de gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC). Intitulé « **GPEC et compétitivité des agences de voyages** », celui-ci doit permettre, d'ici 2015, d'aider les agences à s'adapter aux transformations structurelles auxquelles elles sont confrontées (notamment l'essor du numérique). L'objectif : améliorer leur compétitivité et préserver les emplois.



## LE + OPCA-TRANSPORTS

Avec la mise en place d'une démarche qualité fin 2013, l'OPCA-TRANSPORTS confirme son engagement en faveur de l'amélioration continue de la qualité de ses services. Dans le cadre de ce projet, les équipes de l'OPCA-TRANSPORTS ont travaillé à l'élaboration d'une procédure globale de traitement des demandes des entreprises, en vue d'harmoniser les « process » internes et de faciliter le partage de bonnes pratiques. La procédure désormais en vigueur permet notamment de sécuriser les réponses apportées par l'ensemble des collaborateurs de l'OPCA-TRANSPORTS.

### III- FAVORISER LA SÉCURISATION DES PARCOURS, LES RECRUTEMENTS ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Dans un contexte économique difficile, l'OPCA-TRANSPORTS a activement contribué en 2013 au maintien des salariés à leur poste et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle, avec comme cibles prioritaires les individus les plus fragiles, les demandeurs d'emploi et les jeunes. A l'appui, le développement de partenariats avec les principaux acteurs emploi-formation au niveau européen, national ou régional.

#### UN SOUTIEN RENOUELÉ EN FAVEUR DE LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES SALARIÉS LES PLUS FRAGILES

- Dans le cadre du dispositif « **Chômage partiel** »\*, l'OPCA-TRANSPORTS prend en charge les coûts pédagogiques des formations organisées au bénéfice des salariés impactés par une réduction ou une suspension d'activité dans leur entreprise. Cet outil déterminant, cofinancé par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), permet d'éviter les licenciements et de conserver les compétences internes.



- **Afin de renforcer les compétences des salariés dont la maîtrise des savoirs fondamentaux est à consolider**, l'OPCA-TRANSPORTS propose et cofinance deux dispositifs :

- **T-SÉSAME**, cursus de remise à niveau sur les savoirs de base conçu en lien avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Sa finalité : permettre aux salariés concernés de se perfectionner en calcul, écriture et expression orale. Particulièrement souple, le dispositif prévoit la réalisation d'entretiens de positionnement ou d'évaluation et la mise en œuvre d'actions de formation sur site (1 à 3 sessions hebdomadaires, à raison de 2 heures chacune), assurées par des organismes de formation spécialement labellisés par l'OPCA-TRANSPORTS. T-SÉSAME est cofinancé par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) ;



- **Compétences clés**, spécifiquement destiné aux salariés de 1<sup>er</sup> niveau de qualification et en priorité aux ambulanciers, aux agents logistiques (agents de quai, caristes, préparateurs de commande), aux conducteurs scolaires et aux conducteurs livreurs. D'une durée moyenne de 50 heures, cette démarche se décline en trois phases : le positionnement des candidats, préalable à l'individualisation de leur parcours de formation ; la formation des salariés à travers huit modules, assurée par les GRETA (établissements de formation pour adultes de l'Education Nationale) et cofinancée par l'OPCA-TRANSPORTS et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) ; enfin, l'évaluation des compétences acquises par les stagiaires, dans le prolongement de la formation.



#### 2013 EN CHIFFRES

- **Près de 300 salariés** bénéficiaires d'actions de formation dans le cadre de **T-SESAME**, une cinquantaine dans le cadre de la démarche « **Compétences clés** »
- **556 210 €** engagés au titre de chaque dispositif

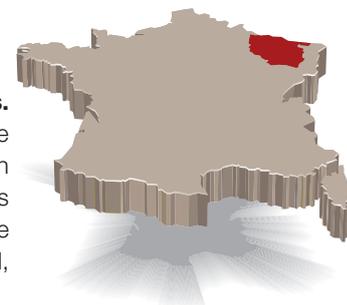


\* « Activité partielle » depuis la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi.

## LES RÉGIONS EN ACTION

### • **LORRAINE / Démarche territoriale en faveur du développement de l'emploi et des compétences.**

Dans la continuité de l'accord-cadre conclu en 2012 avec le Conseil Régional, la Maison de l'emploi de l'entreprise et de la formation (MEEF), la DIRECCTE et Pôle Emploi, l'OPCA-TRANSPORTS a participé en 2013 à la mise en œuvre d'actions ciblées visant le maintien dans l'emploi des salariés des entreprises lorraines de Transports routiers de marchandises. Au programme : la coréalisation d'un document de cadrage sur les besoins en compétences et la réalisation, par des conseillers de l'OPCA, de 5 pré-diagnostic RH, préalables à la mise en œuvre de formations.



## LES RÉGIONS EN ACTION

### • **NORD-PAS DE CALAIS / Poursuite des actions en faveur de la sécurisation des parcours mises en œuvre dans le cadre du « Pacte régional sur la continuité professionnelle ».**

Conclu en 2009 entre le Conseil Régional, l'Etat et les partenaires sociaux, cet accord vise à favoriser la montée en qualification et en compétences des salariés des branches Transports routiers de marchandises, Transports routiers de voyageurs, Transports sanitaires, Transports maritimes et Transport fluvial de fret et de passagers. En 2013, 238 personnes issues de 52 entreprises ont ainsi bénéficié de formations, notamment sur l'éco-conduite et le renforcement des savoirs fondamentaux.



## UN ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI VERS L'INSERTION OU LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

• L'OPCA-TRANSPORTS a augmenté en 2013 de façon significative son **soutien financier aux dispositifs d'aide au retour à l'emploi**, notamment grâce à l'appui du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), du Fonds social européen (FSE) et de Pôle Emploi. Un axe d'intervention majeur animé par trois objectifs :

– **orienter les demandeurs d'emploi vers des métiers sur lesquels les besoins d'embauche des entreprises du secteur sont réels** (conducteurs de marchandises, agent logistiques...), en cofinçant, préalablement à l'embauche, des formations y préparant via la Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) ou collective (POEC) ;

– **accompagner les personnes licenciées pour motif économique dans leur projet de reconversion**, en leur proposant un accompagnement et des actions de formation personnalisées dans le cadre du Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;

– **participer à l'approfondissement des compétences des demandeurs d'emploi et des personnes menacées sur leur poste**, via le financement, au titre du DIF portable, d'actions de formation, de bilans de compétences ou de validations des acquis de l'expérience (VAE).

L'OPCA-TRANSPORTS conduit par ailleurs chaque année des « enquêtes qualité » auprès des bénéficiaires des dispositifs emploi-formation dont l'action s'est terminée au 31 décembre. L'objectif ? Mesurer le taux d'accès à l'emploi six mois après la fin de la formation et connaître le type d'emploi obtenu : nature du contrat, poste occupé... Résultats positifs en 2013 : 93 % des bénéficiaires d'une POEI sont en poste six mois après la fin de leur formation, essentiellement dans le transport (90 %), et près d'une personne sur deux accompagnée dans le cadre du CSP (47 %) a retrouvé un emploi.

## 2013 EN CHIFFRES

- **2 086 603 € engagés au titre de la POEI** (prise en charge des coûts pédagogiques dans le cadre des formations mises en oeuvre) et **1 480 bénéficiaires d'actions de formation**
- **3 515 992 € pour la POEC et 912 personnes formées**
- **10 237 591 € financés dans le cadre du CSP, au bénéfice de 4 110 personnes**



- Avec l'augmentation du volume de dossiers à traiter, l'activité du **service dédié à la prise en charge des demandes de financement des demandeurs d'emploi** s'est également renforcée. Le point fort de ce service : permettre, au-delà de sa fonction administrative, un contact direct entre les demandeurs d'emploi et les téléconseillers de l'OPCA-TRANSPORTS, pour un suivi individualisé.

### LES RÉGIONS EN ACTION

- **PAYS DE LA LOIRE / Reconduction, pour la seconde année consécutive, du partenariat entre l'OPCA-TRANSPORTS et le Pôle Emploi régional en faveur du déploiement de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).** En amont du volet formation, les Méthodes de Recrutement par Simulation (MRS) et d'Evaluation en Milieu de Travail (EMT), mobilisées afin de sélectionner les candidats, ont débouché sur un diagnostic partagé entre l'OPCA, Pôle Emploi et les entreprises impliquées. L'opération a permis en 2013 de financer 82 parcours de formation visant le titre professionnel « Conducteur de transport routier interurbain de voyageurs ». Une réussite puisque la totalité des stagiaires ayant terminé le cursus ont obtenu un poste en CDI.



- Permettre à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi d'intégrer durablement les métiers du Transport : tel est l'objet du **partenariat avec le comité national de coordination et d'évaluation des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)** engagé en 2008. Le principe ? Favoriser le recrutement en contrat de professionnalisation de publics prioritaires (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, titulaires de minima sociaux...) et garantir leur intégration par un accompagnement renforcé : formation individualisée en rapport avec le poste à pourvoir et tutorat, sur le plan social et professionnel, assuré par deux référents distincts. Au-delà de la signature de nouvelles conventions avec les GEIQ, l'OPCA-TRANSPORTS prend en charge les coûts pédagogiques des actions de formation réalisées, y compris celles destinées aux tuteurs.

### 2013 EN CHIFFRES

- **8 GEIQ Transports actifs**
- **235 contrats de professionnalisation conclus**



### LES RÉGIONS EN ACTION

- **BOURGOGNE / Formation de demandeurs d'emploi dans le cadre d'un GEIQ « Transport ».** Dans le cadre du partenariat de l'OPCA-TRANSPORTS et Pôle Emploi, 8 personnes ont pu se former en 2013, préalablement à leur embauche, au métier d'« Auxiliaire ambulancier », et bénéficier, après leur recrutement en contrat de professionnalisation, d'une formation de « Conducteur de transport routier interurbain de voyageurs ».

## UNE POLITIQUE ACTIVE DE PROMOTION DES DISPOSITIFS DE L'ALTERNANCE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS DES JEUNES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

- L'OPCA-TRANSPORTS a recruté en 2013 huit « développeurs » chargés de sensibiliser les entreprises aux avantages de l'alternance et de les accompagner dans leur démarche de recrutement. En lien étroit avec les conseillers formation situés dans leur zone géographique, les développeurs ont d'abord contacté les employeurs implantés en région afin de les informer sur les modalités de mise en œuvre et les aides financières assorties au contrat de professionnalisation. L'étape suivante sera de faciliter le montage des dossiers et apporter un conseil personnalisé en matière de formation.



### 2013 EN CHIFFRES

- **5 487** bénéficiaires en contrat de professionnalisation. Pour **35%** de ces contrats, leurs tuteurs ont suivi une formation.
- **78%** des salariés formés en contrat de professionnalisation sont en emploi 6 mois après leur formation et **59%** travaillent dans les métiers du transport et de la mobilité.

- Depuis 2011, le **prix « Contrat de professionnalisation »** créé par l'OPCA-TRANSPORTS récompense chaque année par une dotation les jeunes en alternance pour la qualité de leurs mémoires de fin d'études. Un moyen efficace de valoriser ce contrat de travail doublé d'une formation, auprès des entreprises et du grand public.

- Plateforme de formation tutorale à distance, **T-TUTOR@T** vise à faciliter l'intégration dans l'entreprise de jeunes embauchés en contrat de professionnalisation. Cette formation d'une durée minimale de 14h est basée sur des quiz et des études de cas, et peut être complétée si nécessaire par des enseignements thématiques : optimisation de la gestion du temps, comportement à observer en cas de conflits...

Axé sur la pratique, l'outil s'adapte parfaitement au profil du tuteur et à son niveau d'expérience. Un accompagnateur assure un suivi tout au long du parcours.

### 2013 EN CHIFFRES

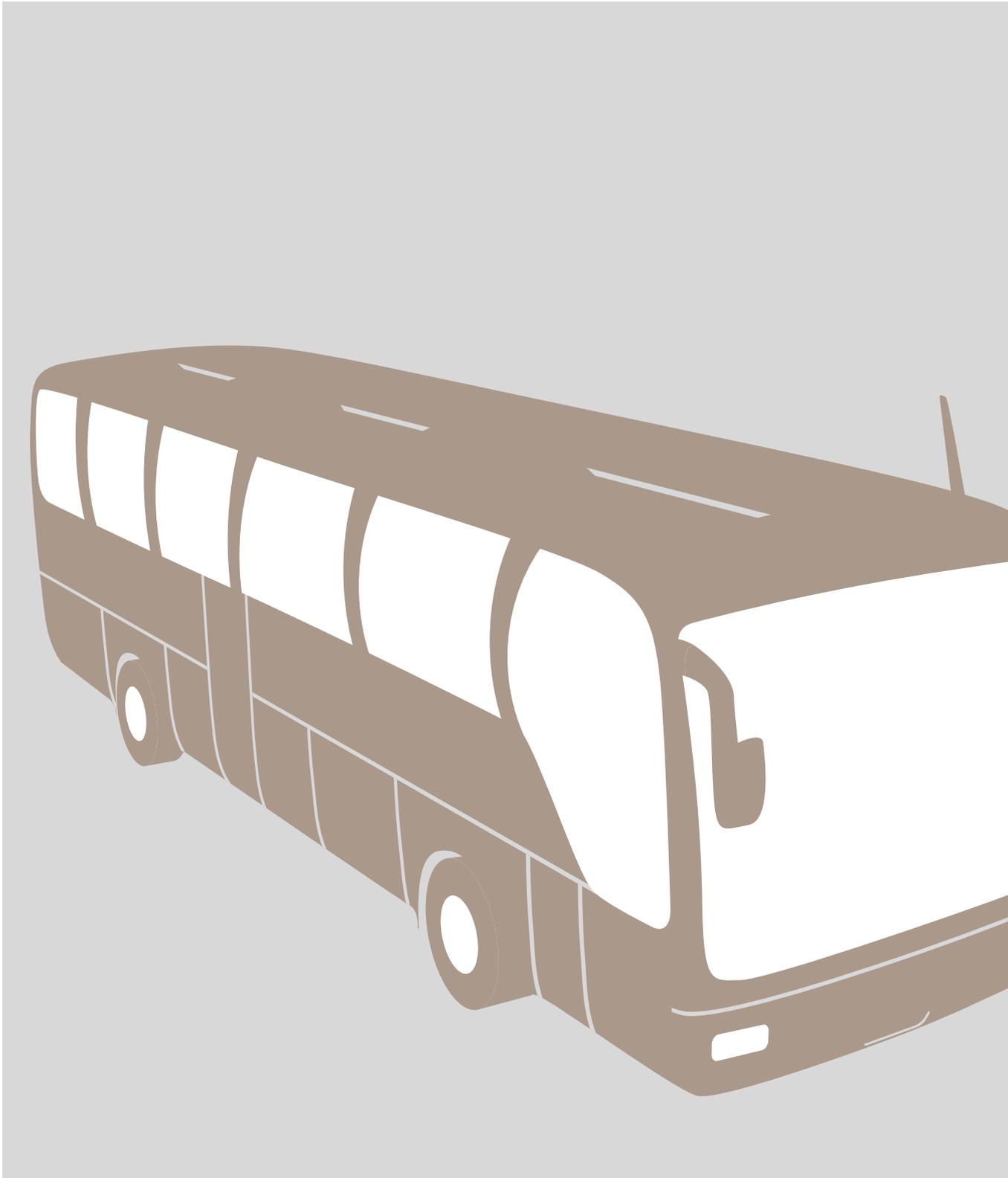
- **1 317** tuteurs formés via **T-TUTOR@T**, soit **68 %** des formations tutorales prises en charge par l'OPCA-TRANSPORTS

## LE + OPCA-TRANSPORTS

Comme chaque année, l'OPCA-TRANSPORTS a conduit en 2013 une **mission audit et contrôle** visant à s'assurer du respect de la réglementation et de la réalisation des actions prévues par les organismes de formation.

### Au bilan de la mission

- 566 enquêtes « stagiaires » conduites auprès des organismes de formation du secteur
- 16 organismes de formation audités, parmi lesquels 15 figurent sur la liste des 50 premiers organismes bénéficiaires des fonds de l'OPCA
- 80 conventions de simplification administrative actives, avec 516 entreprises
- La coopération renforcée avec les services régionaux de contrôle dépendant des DIRECCTE et les différentes structures affiliées à l'Etat (DRPF, commissariats pour le traitement des litiges signalés...)
- La réalisation d'un audit « formation interne » qui a débouché sur l'habilitation de 21 entreprises





## LES CHIFFRES CLÉS

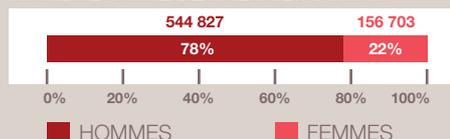
## LES ADHÉRENTS, LA COLLECTE ET LES FINANCEMENTS

### ENTREPRISES ADHÉRENTES ET SALARIÉS

- **33 987** entreprises adhérentes (+0,6 % en un an), dont **94 %** de moins de 50 salariés, ont versé leurs contributions formation à l'OPCA-TRANSPORTS en 2013, soit **701 530** salariés déclarés.

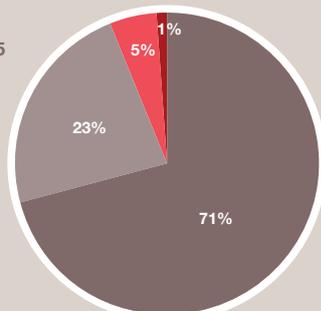
### RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS **701 530**



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES ADHÉRENTES SELON LEUR TAILLE

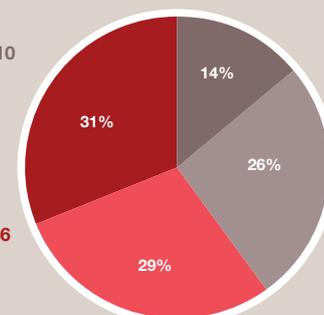
- MOINS DE 10 SALARIÉS : **24 075**
- 10 À 49 SALARIÉS : **7 831**
- 50 À 299 SALARIÉS : **1 818**
- 300 SALARIÉS ET PLUS : **263**



TOTAL **33 987**

### RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES

- MOINS DE 10 SALARIÉS : **97 010**
- 10 À 49 SALARIÉS : **182 017**
- 50 À 299 SALARIÉS : **201 657**
- 300 SALARIÉS ET PLUS : **220 846**



TOTAL **701 530**

### COLLECTE

En 2013, la collecte tous dispositifs confondus s'élève à **192 M€**, soit une progression de **+2,3 %** par rapport à 2012. **106 M€** ont été collectés sur les fonds Plan de formation et **86 M€** au titre de la Professionnalisation.

### RÉPARTITION DE LA COLLECTE PAR CONTRIBUTION (en €)

	2012	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
<b>PLAN DE FORMATION</b>	<b>103 144 769</b>	<b>106 467 906</b>	<b>+3,2%</b>
dont plan de formation moins de 10 salariés	9 644 317	9 739 146	+1,0%
dont plan de formation de 10 à 49 salariés	33 444 046	34 420 489	+2,9%
dont plan de formation de 50 à 299 salariés	30 275 593	30 710 117	+1,4%
dont plan de formation 300 salariés et plus	29 780 813	31 598 155	+6,1%
<b>PROFESSIONNALISATION</b>	<b>84 990 246</b>	<b>85 905 964</b>	<b>+1,1%</b>
dont collecte conventionnelle Urbains	4 594 458	4 829 227	+5,1%

## FINANCEMENTS

Le montant global des engagements financiers atteint **193 M€**, contre **166 M€** en 2012 (+**16,4 %**), tous dispositifs confondus. Les financements « Plan de formation » enregistrent une nette progression (+**25,1 %**).

**A noter** : la hausse sensible des engagements en faveur des dispositifs « demandeurs d'emploi » : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (+**52,3 %**) et Collective (+**20,8 %**), Contrat de Sécurisation Professionnelle (+**133,9 %**) et DIF portable (+**36,4 %**).

FINANCEMENTS « URBAIN »  
(en €)

ÉVOLUTION  
2012 - 2013

URBAIN

+28,1%

## RÉPARTITION DES FINANCEMENTS (en €)

	2012	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
<b>PLAN DE FORMATION</b>	<b>73 622 827</b>	<b>92 098 092</b>	<b>+25,1%</b>
dont plan moins de 10 salariés	10 806 376	13 502 956	+25,0%
dont plan de 10 à 49 salariés	21 060 109	27 888 914	+32,4%
dont plan de 50 à 299 salariés	20 304 483	25 136 736	+23,8%
dont plan 300 salariés et plus	21 451 859	25 569 485	+19,2%
<b>PROFESSIONNALISATION</b>	<b>92 555 434</b>	<b>101 372 324</b>	<b>+9,5%</b>
dont Contrat de professionnalisation	51 660 300	45 767 173	-11,4%
dont Période de professionnalisation	9 704 149	10 978 075	+13,1%
dont DIF	15 278 714	19 351 764	+26,7%
dont Tutorat	248 248	233 294	-6,0%
dont DIF portable	2 715 474	3 703 861	+36,4%
dont POE individuelle	1 370 261	2 086 603	+52,3%
dont POE collective	2 910 421	3 515 992	+20,8%
dont CSP	4 376 424	10 237 591	+133,9%



## RÉPARTITION RÉGIONALE DES BÉNÉFICIAIRES DE FORMATION

	PLAN DE FORMATION	ÉVOLUTION 2012-2013	PROFESSIONNALISATION	ÉVOLUTION 2012-2013	DISPOSITIFS DEMANDEURS D'EMPLOI	ÉVOLUTION 2012-2013
ALSACE	2 500	+56%	1 724	-7%	356	+42%
AQUITAINE	6 142	+25%	3 500	+55%	606	+58%
AUVERGNE	1 777	+17%	912	+25%	249	+200%
BASSE-NORMANDIE	2 885	+38%	1 029	+24%	308	+82%
BOURGOGNE	2 203	+13%	1 226	+32%	336	+26%
BRETAGNE	6 473	+22%	2 468	-6%	646	+85%
CENTRE	3 461	+15%	1 948	+30%	591	+119%
CHAMPAGNE-ARDENNE	1 950	+15%	943	-4%	289	+88%
CORSE	273	+37%	69	+64%	10	+11%
FRANCHE-COMTÉ	1 581	+53%	770	+36%	302	+103%
HAUTE-NORMANDIE	3 932	+29%	1 883	+17%	551	+70%
ILE-DE-FRANCE	31 468	+24%	13 512	+39%	1 770	+39%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3 310	+14%	2 684	+62%	515	+69%
LIMOUSIN	1 383	+32%	513	+9%	90	+41%
LORRAINE	2 754	+6%	2 760	+38%	419	+15%
MIDI-PYRÉNÉES	3 854	+27%	2 562	+22%	547	+35%
NORD-PAS DE CALAIS	7 129	+24%	3 179	+14%	933	+84%
PACA	9 680	+41%	4 240	+11%	1 107	+51%
PAYS DE LA LOIRE	7 172	+34%	4 227	+29%	862	+87%
PICARDIE	2 628	+50%	714	+12%	477	+62%
POITOU-CHARENTES	2 545	+34%	1 132	+38%	326	+75%
RHÔNE-ALPES	13 189	+27%	7 816	+12%	1 501	+116%
<b>TOTAL</b>	<b>118 289</b>	<b>+27%</b>	<b>59 811</b>	<b>+24%</b>	<b>12 791</b>	<b>+66%</b>

## LE PLAN DE FORMATION

CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
MONTANT DES FINANCEMENTS ACCORDÉS (en €)	92 098 092	+25,1%
NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS	118 289	+26,9%
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION DISPENSÉES	2 420 769	+29,5%

## FINANCEMENTS

- Les financements ont atteint **92,1 M€** en 2013, en hausse de **+25,1 %** par rapport à 2012 (**+18,5 M€**). La plus forte progression concerne le plan de formation des entreprises de 10 à 49 salariés (**+32,4%**).

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS (en €)	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
PLAN DES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS	13 502 956	+25,0%
PLAN DES ENTREPRISES DE 10 À 49 SALARIÉS	27 888 914	+32,4%
PLAN DES ENTREPRISES DE 50 À 299 SALARIÉS	25 136 736	+23,8%
PLAN DES ENTREPRISES DE 300 SALARIÉS ET PLUS	25 569 485	+19,2%

- La mutualisation sert pleinement les entreprises (en Plan de formation). En effet, les financements s'orientent à 44% sur les salariés des entreprises de moins de 50 salariés, alors qu'ils ne représentent que 40% des effectifs.

- La mutualisation et la recherche de fonds complémentaires ont également permis d'accompagner les besoins en formations des entreprises bien au-delà des seules collectes annuelles et ce, tout particulièrement pour les entreprises de moins de 10 salariés.



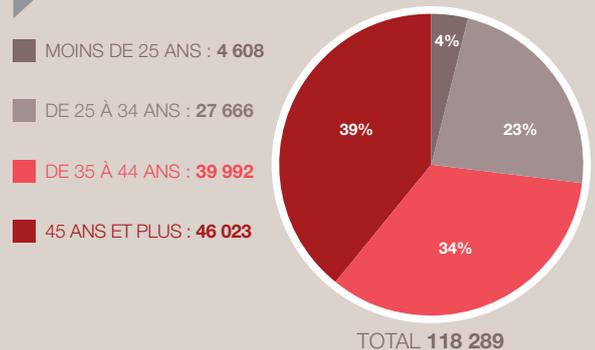
## BÉNÉFICIAIRES

- **118 289** salariés ont été formés en 2013 dans le cadre du plan de formation, soit un quart de plus qu'en 2012 (**+26,9 %**). C'est dans les entreprises de 10 à 49 salariés que cette croissance est la plus marquée (**+30,7 %**). Plus du tiers est âgé de 45 ans et plus (**39 %**). Les ouvriers ou employés sont les premiers bénéficiaires (**81 %**).

### RÉPARTITION DES SALARIÉS FORMÉS SELON LE SEXE (tous plans confondus)



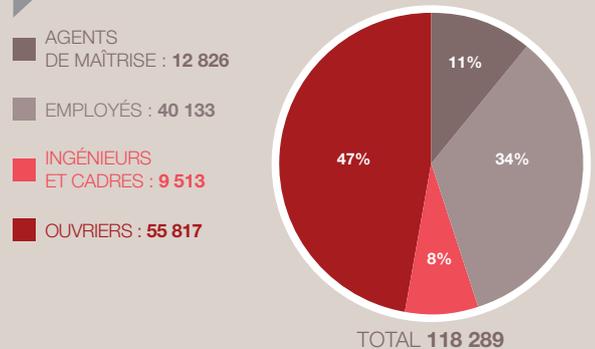
### RÉPARTITION DES SALARIÉS FORMÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



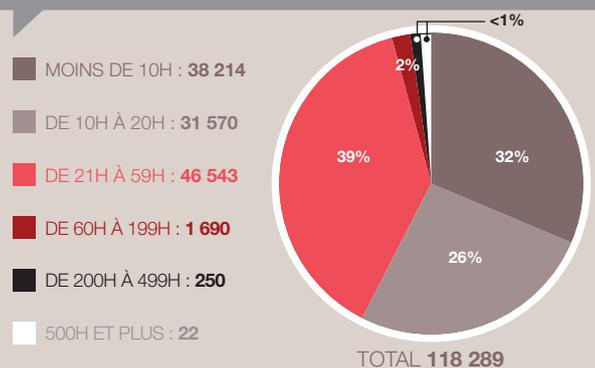
### RÉPARTITION DES SALARIÉS FORMÉS SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES

Plan des entreprises	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
PLAN DES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS	18 019	+19,4%
PLAN DES ENTREPRISES DE 10 À 49 SALARIÉS	31 613	+30,7%
PLAN DES ENTREPRISES DE 50 À 299 SALARIÉS	34 127	+26,0%
PLAN DES ENTREPRISES DE 300 SALARIÉS ET PLUS	34 530	+28,4%

### RÉPARTITION DES SALARIÉS FORMÉS SELON LEUR CSP (tous plans confondus)



### RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR DURÉE



## PROFESSIONNALISATION

CHIFFRES CLÉS	PROFESSIONNALISATION SALARIÉS		PROFESSIONNALISATION DEMANDEURS D'EMPLOI	
	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
MONTANT DES FINANCEMENTS ACCORDÉS (en €)	81 828 277	+0,8%	19 544 047	+71,9%
NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS	59 811	+24,0%	12 791	+66,2%
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION DISPENSÉES	5 282 172	-0,5%	2 058 668	+64,5%

## FINANCEMENTS

- Le niveau des financements engagés par l'OPCA-TRANSPORTS au titre de la professionnalisation est resté stable en 2013 (+0,8 % par rapport à 2012).
- Le montant des engagements en faveur de l'insertion et de la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi a nettement augmenté en 2013 (+71,9 %). Les financements dédiés au Contrat de Sécurisation Professionnelle (+133,9 %) et à la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (+52,3 %) enregistrent la plus forte progression.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR DISPOSITIF (en €)	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013	
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	45 767 173	-11,4%	} +0,8%
dont fonction tutorale	6 922 195	-10,6%	
PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION	10 978 075	+13,1%	
DIF	19 351 764	+26,7%	
Tutorat	233 294	-6,0%	} +71,9%
Urbain	5 497 971	+28,1%	
DIF portable	3 703 861	+36,4%	
POE individuelle	2 086 603	+52,3%	
POE collective	3 515 992	+20,8%	
CSP	10 237 591	+133,9%	
<b>TOTAL</b>	<b>101 372 324</b>	<b>+10,0%</b>	

## BÉNÉFICIAIRES

- Le nombre de salariés formés au titre de la professionnalisation a fortement progressé en 2013 (+24 %). La majorité des actions de formation a été organisée dans le cadre du DIF (57 %).
- 12 791** demandeurs d'emploi ont bénéficié d'actions de formation en 2013, soit une hausse de **66 %** par rapport à 2012.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR DISPOSITIF	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	5 487	-11,1%
PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION	5 245	+15,7%
DIF	34 092	+30,9%
Tutorat	1 942	+8,0%
Urbain	13 045	+34,7%
DIF portable	6 289	+38,7%
POE individuelle	1 480	+50,0%
POE collective	912	+19,2%
CSP	4 110	+191,7%
<b>TOTAL</b>	<b>72 602</b>	<b>+29,8%</b>

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SALARIÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS	3 163	-7,9%
ENTREPRISES DE 10 À 49 SALARIÉS	9 515	+23,0%
ENTREPRISES DE 50 À 299 SALARIÉS	16 236	+28,3%
ENTREPRISES DE 300 SALARIÉS ET PLUS	30 897	+26,6%
<b>TOTAL</b>	<b>59 811</b>	<b>+24,0%</b>

### CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

- 5 487** contrats de professionnalisation ont été conclus en 2013 (-11,1 %), dont **86 %** en CDD et **67 %** par des hommes. La durée moyenne de formation s'établit à **604** heures par contrat (+15 heures).
- Au total, 3 315 341 heures de formation ont été dispensées (-8,9 % en un an).
- Les titres à finalité professionnelle et les diplômes d'Etat représentent plus des trois-quarts (**80,7 %**) des objectifs visés par les contrats de professionnalisation.

### TUTORAT

- 1 942** tuteurs ont été formés en 2013. **27 658** heures ont été financées, soit **14** heures en moyenne par action de formation.
- 33%** des contrats de professionnalisation ont bénéficié d'un tutorat.

### PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION

- Le nombre de salariés bénéficiaires d'une période de professionnalisation - **5 425** - est en progression (+15,7 %) par rapport à 2012. L'essentiel des formations suivies en 2013 est d'une durée supérieure à 70h (**88 %**) et vise un objectif professionnalisant (**63 %**).

### DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

- 34 092** salariés ont suivi une formation dans le cadre du DIF en 2013. Et ce, sur une durée moyenne de **20h** (21h en 2012). Trois-quarts des DIF (**75 %**) ont été mobilisés dans des entreprises de 50 salariés et plus.





# LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ RATTACHÉS À L'OPCA-TRANSPORTS



TRANSPORTS ROUTIERS  
DE MARCHANDISES ET  
ACTIVITÉS AUXILIAIRES



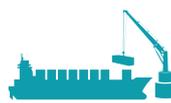
TRANSPORTS  
COLLECTIFS  
DE VOYAGEURS



TRANSPORTS  
SANITAIRES

	TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES ET ACTIVITÉS AUXILIAIRES	TRANSPORTS COLLECTIFS DE VOYAGEURS	TRANSPORTS SANITAIRES
NOMBRE D'ENTREPRISES	22 430	3 305	4 276
NOMBRE DE SALARIÉS	467 118	78 442	46 383
BÉNÉFICIAIRES SALARIÉS	111 416	17 599	6 974
BÉNÉFICIAIRES CSP, POEI	3 963	924	166
<b>PLAN DE FORMATION</b>			
PLAN ENTREPRISES -10 SALARIÉS	12 021	1 402	2 137
PLAN ENTREPRISES 10/49 SALARIÉS	22 278	3 689	3 297
PLAN ENTREPRISES 50 SALARIÉS et +	48 315	7 456	200
<b>PROFESSIONNALISATION</b>			
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	3 097	904	134
PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION	2 011	467	373
DIF	22 262	3 394	749
TUTORAT	1 432	287	84
POE INDIVIDUELLE	450	796	28
CSP	3 513	128	138
<b>COLLECTE BRUTE TOTALE</b>	<b>120 278 858</b>	<b>19 310 599</b>	<b>10 495 147</b>
<b>FINANCEMENTS PLANS DE FORMATION</b>			
ENTREPRISES -10 SALARIÉS	9 221 901	1 047 037	1 396 764
ENTREPRISES 10/49 SALARIÉS	20 516 621	2 877 822	2 609 127
ENTREPRISES 50 SALARIÉS et +	32 928 603	5 415 532	112 259
<b>FINANCEMENTS PROFESSIONNALISATION</b>			
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	28 941 238	6 783 402	668 883
(dont fonction tutorale)	4 686 710	1 320 890	11 040
PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION	4 213 644	1 136 832	1 291 090
DIF	12 189 049	1 432 988	480 725
TUTORAT	166 395	34 774	9 780
DISPOSITIFS EMPLOI (POEI, CSP)	9 074 314	1 470 570	435 367

DIF PORTABLE (toutes branches)	BÉNÉFICIAIRES	6 289
	FINANCEMENTS	3 703 861 €
POE Collective (toutes branches)	BÉNÉFICIAIRES	912
	FINANCEMENTS	3 515 992 €



TRANSPORTS PUBLICS ET FERROVIAIRES	TRANSPORTS MARITIMES	TRANSPORT FLUVIAL DE FRET ET DE PASSAGERS	MANUTENTION PORTUAIRE	AGENCES DE VOYAGES ET DE TOURISME
207	322	430	126	2 891
52 256	15 981	3 246	6 545	31 559
24 080	3 183	620	2 337	11 891
203	19	18	41	256
14	55	90	28	2 272
174	175	149	494	1 357
6 201	1 417	223	964	3 881
516	248	17	8	563
1 875	94	40	385	-
2 143	1 192	99	457	3 796
112	2	2	1	22
203	-	-	-	3
-	19	18	41	253
<b>22 778 869</b>	<b>5 985 665</b>	<b>814 152</b>	<b>3 140 408</b>	<b>9 570 172</b>
<b>7 191 742</b>	<b>1 839 363</b>	<b>255 795</b>	<b>1 439 470</b>	<b>5 246 057</b>
13 970	53 009	46 596	16 705	1 706 976
151 025	220 285	113 281	288 742	1 112 012
7 026 747	1 566 069	95 919	1 134 023	2 427 070
<b>9 117 101</b>	<b>4 079 717</b>	<b>395 514</b>	<b>1 517 446</b>	<b>5 215 672</b>
4 052 456	3 011 754	211 341	78 595	2 019 505
855 255	3 450	30 360	14 490	-
3 088 398	162 431	49 450	1 036 229	-
1 609 943	850 716	85 459	285 898	2 416 987
17 870	915	190	210	3 160
348 434	53 901	49 074	116 514	776 020

COLLECTE CONVENTIONNELLE « 0,3% URBAIN »



COLLECTE	4 829 227 €
BÉNÉFICIAIRES	13 045
FINANCEMENTS	5 497 971 €



## TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES ET ACTIVITES AUXILIAIRES

### GROS PLAN

SUR LES ACTIONS CONDUITES DANS LE SECTEUR

#### Un engagement fort en faveur de l'insertion des jeunes et de la promotion des métiers

Promouvoir le contrat de professionnalisation et faciliter l'accès des jeunes aux transports routiers de marchandises : deux priorités au cœur de la **campagne d'e-mailings** (aides assorties au contrat, articulation pédagogique, publics éligibles...) orchestrée en 2013 par l'OPCA-TRANSPORTS en direction des entreprises de la branche. Les conseillers de l'OPCA ont également animé des réunions techniques destinées à mieux faire connaître aux conseillers Pôle Emploi les métiers du secteur.

#### Des projets cofinancés pour aider les entreprises à structurer leur politique RH

Pour faire face aux problématiques du secteur des transports routiers de marchandises (mutations économiques, technologiques, démographiques et sociales...), l'OPCA-TRANSPORTS met en œuvre et cofinance, avec l'Etat, des **actions de développement des emplois et des compétences (ADEC) en régions**.

Illustrations :

- **En Rhône-Alpes**, les actions ont visé à accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), autour de quatre grands thèmes : se développer en gérant activement les compétences et les emplois ; optimiser les pratiques managériales de l'encadrement ; professionnaliser la gestion du personnel « roulant » ; rationaliser la conduite en intégrant les enjeux environnementaux.
- **En Nord-Pas de Calais**, la convention signée en 2013 prévoit la réalisation d'actions de formation axées sur le renforcement des compétences, l'adaptation aux mutations économiques, un accès facilité à des formations complémentaires qualitatives, la sensibilisation à la GPEC, enfin, le développement de la capacité des TPE-PME à diversifier leur offre commerciale et à conquérir de nouveaux marchés. A la clé, une prise en charge des coûts pédagogiques par la DIRECCTE, le Fonds Social Européen (FSE) et l'OPCA-TRANSPORTS.

#### Des formations certifiantes pour répondre aux besoins des professionnels

En lien avec la Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) de la branche, l'OPCA-TRANSPORTS contribue à la mise en œuvre d'une offre de certification « métiers » adaptée aux besoins spécifiques en recrutement et en professionnalisation des entreprises. Trois certificats de qualification professionnelle (CQP) sont proposés à ce jour :

- **le CQP « Transports de fonds »**, créé en 2007, couvre trois domaines d'activité : convoyeurs de fond (TDF), maintenances informatiques automatisées (MIA Dabistes) et opérateurs de traitement de valeurs (OTV comptage). En moyenne 200 stagiaires par an.

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 122 580



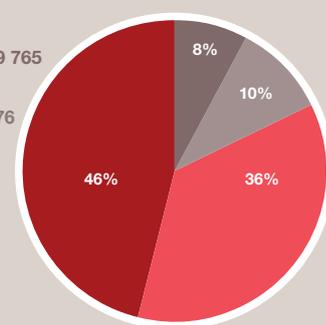
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR CSP

INGÉNIEURS ET CADRES : 9 765

AGENTS DE MAÎTRISE : 12 376

EMPLOYÉS : 44 103

OUVRIERS : 56 336



TOTAL 122 580

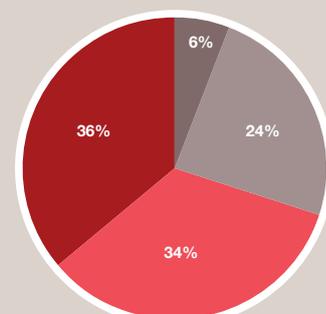
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR TRANCHE D'ÂGE

MOINS DE 25 ANS : 6 904

DE 25 À 34 ANS : 29 601

DE 35 À 44 ANS : 41 353

45 ANS ET PLUS : 44 722



TOTAL 122 580

- **le CQP « Déclarant de douanes »**, finalisé en 2013, est le premier certificat mis en place dans la branche pour ce domaine d'activité. Une demande d'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a été déposée en mars 2014.

CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
NOMBRE D'ENTREPRISES	22 430	-0,8 %
NOMBRE DE SALARIÉS	467 118	-0,4 %
MONTANT DE LA COLLECTE	120 278 858	+0,3 %
dont plan de formation	68 283 231	+1,4 %
dont professionnalisation	51 995 627	+1,1 %
MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS	124 471 618	+23,3 %
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION	115 379	+22,0 %
dont bénéficiaires des dispositifs POEI et CSP	3 963	+161,0 %
MONTANT DES FINANCEMENTS DISPOSITIFS D'EMPLOIS	12 590 306	+181,4 %

#### Etat des lieux, enjeux, perspectives : les Transports routiers de marchandises vus par le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP)\*

- Malgré la concurrence internationale et la réduction des perspectives du transport de fret à longue distance, les transports routiers de marchandises demeurent un **secteur porteur pour l'emploi**. Un dynamisme porté par la diversification des prestations de ses entreprises, particulièrement dans les domaines de la logistique, de la livraison urbaine...

- En matière d'évolutions, la branche a connu ces dernières années plusieurs tendances fortes : la **rationalisation des flux de marchandises** (progression de l'« allotissement »<sup>1</sup>, développement de la gestion des stocks en « juste à temps »<sup>2</sup>, réduction de la distance moyenne parcourue par les conducteurs...) ; la **fragmentation de la distribution** avec l'essor d'Internet et du e-commerce ; le **regroupement des opérateurs**, notamment dans le secteur du déménagement, ou encore le **déclin relatif des plateformes logistiques**, concomitamment aux difficultés économiques rencontrées par les hypermarchés.

- **Pour le transport routier, le CEP formule quatre recommandations spécifiques :**

- > attirer des candidats à l'emploi, notamment en facilitant les modalités d'acquisition des diplômes et des qualifications accessibles dans le secteur et en nouant un partenariat plus étroit avec le service public de l'emploi ;

- > fidéliser les salariés en poste, en favorisant les évolutions de carrière (démarches de VAE, communication sur les possibilités de parcours professionnels...), l'employabilité interne et externe et l'acquisition de compétences (DIF...)

- > améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines dans les entreprises (consolidation des bonnes pratiques, organisation d'ateliers RH, formation des dirigeants à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences - GPEC...)

- > revaloriser certaines formations afin de répondre aux besoins des entreprises en personnels qualifiés.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR DISPOSITIF	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
<b>TOTAL</b>	<b>115 379</b>
PLAN DE FORMATION	
dont plan entreprises -10 salariés	12 021
dont plan entreprises 10/49 salariés	22 278
dont plan entreprises 50 salariés et +	48 315
PROFESSIONNALISATION	
Contrat de professionnalisation	3 097
Période de professionnalisation	2 011
DIF	22 262
Tutorat	1 432
POE individuelle	450
CSP	3 513

\* Voir P.12

<sup>1</sup> Réduction de la taille du lot moyen, associée à une augmentation de la charge moyenne transportée.

<sup>2</sup> La méthode du juste-à-temps consiste à s'approvisionner au moment où le client passe commande.



## TRANSPORTS COLLECTIFS DE VOYAGEURS

### GROS PLAN

#### SUR LES ACTIONS CONDUITES DANS LE SECTEUR

#### Un soutien renouvelé aux dispositifs d'insertion professionnelle

En signant une nouvelle convention avec Pôle Emploi pour la mise en œuvre de **Préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC)**, l'OPCA-TRANSPORTS a réaffirmé en 2013 son engagement en faveur d'un double objectif : l'insertion sur le marché du travail des demandeurs d'emploi et l'accompagnement des entreprises du secteur dans leur démarche de recrutement. Les formations organisées dans le cadre de la POEC ont principalement visé le titre professionnel « Conducteur de transport routier interurbain de voyageurs » ou des actions y préparant.

#### Une filière « Excellence » pour embaucher et former les conducteurs de demain

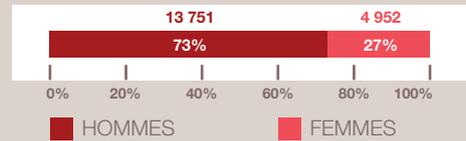
Lancée en 2007 à l'initiative de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs - FNTV), la filière « Excellence » est une **réponse opérationnelle aux difficultés de la profession à recruter et à former des jeunes au métier de conducteur de voyageurs**. Conçu en plusieurs temps (réunions d'information, accompagnement à la sélection des candidats en lien avec Pôle Emploi et volet formation dans le cadre de contrats de professionnalisation), le dispositif bénéficie de financements de l'OPCA-TRANSPORTS pour les parcours de formation mis en œuvre.

#### Deux études approfondies pour contourner les difficultés de recrutement

« Solutionner les difficultés rencontrées pour le recrutement des personnels de maintenance » et « Recherche sectorielle sur la réponse à apporter à la problématique du temps partiel » : telles sont les deux études finalisées en 2013. Leur objectif : permettre aux partenaires sociaux de disposer de pistes d'actions concrètes pour développer l'attractivité de la branche et faciliter l'embauche dans les entreprises. Exemple : favoriser le réemploi, améliorer les perspectives d'évolution des personnels en poste, expérimenter des solutions de mutualisation entre PME...

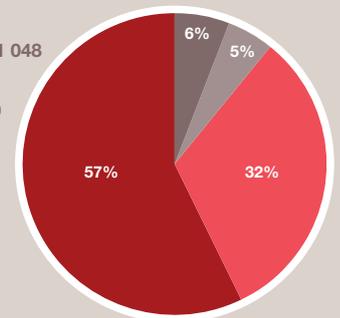
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 18 523



### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR CSP

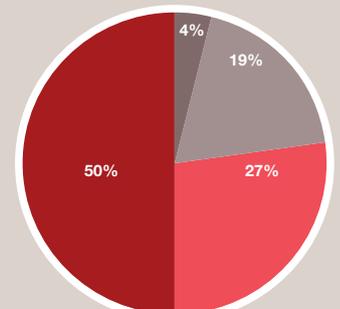
INGÉNIEURS ET CADRES : 1 048  
 AGENTS DE MAÎTRISE : 990  
 EMPLOYÉS : 5 852  
 OUVRIERS : 10 633



TOTAL 18 523

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR TRANCHE D'ÂGE

MOINS DE 25 ANS : 734  
 DE 25 À 34 ANS : 3 487  
 DE 35 À 44 ANS : 5 009  
 45 ANS ET PLUS : 9 293



TOTAL 18 523

### Etat des lieux, enjeux, perspectives : les Transports routiers de voyageurs vus par le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP)\*

- Les transports routiers de voyageurs se caractérisent par une **forte progression de leurs effectifs sur la dernière décennie (+39 %)**. Principal contributeur : le transport interurbain.
- Qu'il s'agisse du transport interurbain (essor des transports en commun du fait notamment de l'accroissement de la population, de la hausse des prix des carburants et de l'importance prise par les questions environnementales), du transport scolaire (mobilité accrue des élèves avec l'assouplissement de la carte scolaire, la réforme des rythmes scolaires et le développement du périscolaire) ou du transport touristique en autocars (ouverture attendue dans les prochaines années du marché des lignes interrégionales), **les perspectives d'évolution des transports routiers de voyageurs sont particulièrement favorables**.
- Pour autant, les défis sont nombreux : **difficulté structurelle à embaucher** du fait notamment du recours important au temps partiel dans le secteur, **mise en conformité avec les obligations réglementaires** (par exemple, l'équipement de palettes à l'usage des personnes à mobilité réduite), **adaptation à une politique de maîtrise des déficits publics...**

\* Voir P.12

CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
NOMBRE D'ENTREPRISES	3 305	+14,2%
NOMBRE DE SALARIÉS	78 442	+2,5%
MONTANT DE LA COLLECTE	19 310 599	+3,4%
dont plan de formation	10 557 895	+4,5%
dont professionnalisation	8 752 704	+2,0%
MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS	20 198 956	-6,1%
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION	18 523	+13,2%
dont bénéficiaires des dispositifs POEI et CSP	924	-11,5%
MONTANT DES FINANCEMENTS DISPOSITIFS D'EMPLOIS	1 470 570	-53,9%

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION PAR DISPOSITIF	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
<b>TOTAL</b>	<b>18 523</b>
PLAN DE FORMATION	
dont plan entreprises -10 salariés	1 402
dont plan entreprises 10/49 salariés	3 689
dont plan entreprises 50 salariés et +	7 456
PROFESSIONNALISATION	
Contrat de professionnalisation	904
Période de professionnalisation	467
DIF	3 394
Tutorat	287
POE individuelle	796
CSP	128



## TRANSPORTS SANITAIRES

### GROS PLAN

SUR LES ACTIONS CONDUITES DANS LE SECTEUR

#### Un partenariat avec les FONGECIF pour faciliter l'accès au métier d'ambulancier

L'OPCA-TRANSPORTS a poursuivi en 2013 sa politique de partenariat avec les FONGECIF régionaux. Objectif : le cofinancement, dans le cadre de conventions régionales négociées en fonction des besoins des professionnels et des spécificités des bassins d'emploi, de **formations diplômantes d'ambulancier (DEA)**. Un moyen efficace de former du personnel qualifié à ce métier, tout en réduisant au minimum la participation financière des établissements employeurs, en contrepartie d'une embauche en CDI.

#### Une mobilisation en faveur de l'adaptation des emplois et des compétences en Bretagne

Afin d'accompagner l'évolution des métiers du secteur sanitaire, social et médico-social, un « contrat d'objectif emploi-formation » a été conclu le 8 octobre 2013 entre l'Etat, la région Bretagne, Pôle Emploi, les représentants des partenaires sociaux et les OPCA de ces secteurs parmi lesquels l'OPCA-TRANSPORTS. Ce contrat fixe le cadre partenarial régional visant la mise en œuvre, d'ici au 31 décembre 2015, d'un plan d'actions concertées articulé autour de quatre orientations stratégiques :

- observer et analyser l'évolution de l'emploi dans le secteur d'activité ;
- accompagner et anticiper les évolutions, notamment au regard des besoins en emplois et en qualifications ;
- sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles des professionnels ;
- contribuer à l'attractivité et à la lisibilité du secteur et de ses métiers.

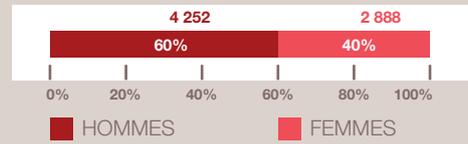
#### Des besoins spécifiques largement soutenus par l'OPCA-TRANSPORTS

Marquées par une forte dimension régionale, les formations et les prestations financées par l'OPCA-TRANSPORTS ont été nombreuses en 2013.

- Premiers bénéficiaires des fonds : les parcours qualifiants visant le Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA), soit dans le cadre de conventions de partenariat avec les FONGECIF régionaux (voir ci-dessus), soit dans le cadre de contrats de professionnalisation.
- Suivent les pré-diagnostic et diagnostics approfondis T-DIAG, notamment sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), la communication interne / externe et la fidélisation des personnels.
- Autres actions prisées dans le secteur et bénéficiant de l'appui financier de l'OPCA-TRANSPORTS : les formations préparant à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFG-SU) ou au métier de « Taxi ».

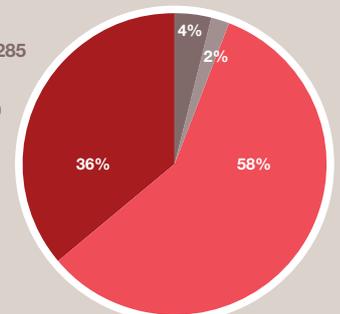
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 7 140



### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR CSP

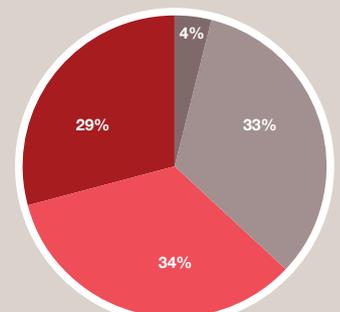
- INGÉNIEURS ET CADRES : 285
- AGENTS DE MAÎTRISE : 130
- EMPLOYÉS : 4 172
- OUVRIERS : 2 553



TOTAL 7 140

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR TRANCHE D'ÂGE

- MOINS DE 25 ANS : 295
- DE 25 À 34 ANS : 2 389
- DE 35 À 44 ANS : 2 448
- 45 ANS ET PLUS : 2 008



TOTAL 7 140

CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
NOMBRE D'ENTREPRISES	4 276	-2,2 %
NOMBRE DE SALARIÉS	46 383	-0,7 %
MONTANT DE LA COLLECTE	10 495 147	+2,4 %
dont plan de formation	6 657 550	+0,7 %
dont professionnalisation	3 837 597	+5,5 %
MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS	7 003 995	+5,0 %
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION	7 140	+28,1 %
dont bénéficiaires des dispositifs POEI et CSP	166	+112,8 %
MONTANT DES FINANCEMENTS DISPOSITIFS D'EMPLOIS	435 367	+92,6 %

#### Etat des lieux, enjeux, perspectives : les Transports sanitaires vus par le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP)\*

- **Les effectifs des transports sanitaires ont progressé ces dix dernières années de près de 40 %**, à la faveur du passage aux 35 heures au début des années 2000 et des obligations réglementaires relatives au travail de nuit et aux coupures, qui ont modifié l'organisation du travail dans le secteur. L'emploi y demeure aujourd'hui dynamique, les transports constituant **une prestation de plus en plus indispensable au bon fonctionnement du système de soins** du fait du vieillissement de la population, de l'évolution des pathologies, de la diversification des modes de prise en charge médicale et de l'accélération de la réorganisation de l'offre de soins.

- Les transports sanitaires sont confrontés à plusieurs défis : une tendance générale à la **rationalisation de l'activité** (optimisation des déplacements, augmentation des temps de prise en charge par rapport au temps d'attente, développement du transport partagé...) afin de limiter les coûts relevant de l'assurance maladie, une **concurrence accrue avec les taxis conventionnés** dont la part de marché a plus que doublé ces dernières années (15 % en 1994, 34,5 % en 2011) et **une évolution de l'environnement réglementaire avec la réforme attendue du transport médical**, laquelle pourrait favoriser l'ouverture du marché à la concurrence de grands groupes.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION PAR DISPOSITIF	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
	<b>7 140</b>
PLAN DE FORMATION	
dont plan entreprises -10 salariés	<b>2 137</b>
dont plan entreprises 10/49 salariés	<b>3 297</b>
dont plan entreprises 50 salariés et +	<b>200</b>
PROFESSIONNALISATION	
Contrat de professionnalisation	<b>134</b>
Période de professionnalisation	<b>373</b>
DIF	<b>749</b>
Tutorat	<b>84</b>
POE individuelle	<b>28</b>
CSP	<b>138</b>

\* Voir P.12



## TRANSPORTS PUBLICS ET FERROVIAIRES

### GROS PLAN

#### SUR LES ACTIONS CONDUITES DANS LE SECTEUR

#### Des financements ciblés pour accompagner l'embauche et la formation de nouveaux conducteurs

Sélection et pré-qualification des candidats à l'embauche via la **Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)**, recrutement et formation complémentaire dans le cadre du **contrat de professionnalisation** : c'est la double formule à laquelle les entreprises de la branche ont eu recours en 2013 afin de recruter et de former de nouveaux conducteurs. Deux dispositifs, financés par l'OPCA-TRANSPORTS, qui ont essentiellement visé les titres professionnels « Conducteur routier interurbain de voyageurs » et « Agent commercial et de conduite du transport routier urbain de voyageurs ».

#### Des fonds dédiés à la prise en charge des formations obligatoires et qualifiantes

L'OPCA-TRANSPORTS a participé activement en 2013 au financement d'actions de formations spécifiques à la branche, relatives à la sécurité et à la protection des biens et des personnes. Des actions qui, dans un certain nombre de cas, ont visé l'obtention de diplômes, titres homologués ou certificats reconnus par la profession, en particulier dans le cadre de la VAE. Ces formations ont notamment été financées au moyen de la contribution conventionnelle de 0,3 %, spécifique aux transports publics et ferroviaires, dont s'est dotée la branche.

#### Une convention en faveur de l'égalité professionnelle et de la mixité des emplois en Alsace

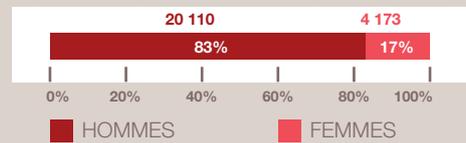
Avec la signature, le 2 décembre 2013, d'une « convention cadre de partenariat pour la mixité et l'égalité professionnelle dans le transport et la logistique », la délégation Alsace Lorraine de l'OPCA-TRANSPORTS et ses principaux partenaires - dont l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) - se sont engagés auprès de l'Etat à :

- sensibiliser les acteurs du transport et de la logistique sur la thématique de l'égalité professionnelle ;
- développer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les entreprises de la région, notamment via le cofinancement de mesures concrètes en faveur de l'embauche ou de la formation de femmes sur des postes où elles sont peu représentées.

L'illustration de la politique active conduite par l'OPCA-TRANSPORTS et les professionnels de la branche sur ce thème. Résultats positifs à la clé : la part des femmes dans les entreprises de transport urbain a régulièrement progressé ces dix dernières années, passant de 14 % en 2003, à 17,8 % en 2012 (+3,8 points)\*.

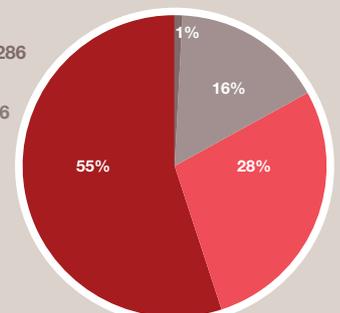
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 24 283



### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR CSP

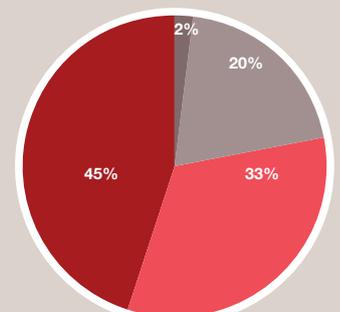
- INGÉNIEURS ET CADRES : 286
- AGENTS DE MAÎTRISE : 3 786
- EMPLOYÉS : 6 711
- OUVRIERS : 13 500



TOTAL 24 283

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR TRANCHE D'ÂGE

- MOINS DE 25 ANS : 502
- DE 25 À 34 ANS : 4 711
- DE 35 À 44 ANS : 8 093
- 45 ANS ET PLUS : 10 977



TOTAL 24 283

\* Source : Bilan Social 2012 - UTP

CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
NOMBRE D'ENTREPRISES	207	+7,3 %
NOMBRE DE SALARIÉS	52 256	+3,7 %
MONTANT DE LA COLLECTE	22 778 869	+8,5 %
dont plan de formation	10 071 268	+10,9 %
dont professionnalisation	12 707 600	+6,7 %
MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS	21 806 814	+14 %
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION	24 283	+26,4 %
dont bénéficiaires des dispositifs POEI et CSP	203	+28,5 %
MONTANT DES FINANCEMENTS DISPOSITIFS D'EMPLOIS	348 434	+44,4 %

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR DISPOSITIF	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
<b>TOTAL</b>	<b>24 283</b>
PLAN DE FORMATION	
dont plan entreprises -10 salariés	14
dont plan entreprises 10/49 salariés	174
dont plan entreprises 50 salariés et +	6 201
PROFESSIONNALISATION	
Contrat de professionnalisation	516
Période de professionnalisation	1 875
DIF	2 143
Tutorat	112
POE individuelle	203
CSP	-
Autres	13 045



## TRANSPORTS MARITIMES

### GROS PLAN

#### SUR LES ACTIONS CONDUITES DANS LE SECTEUR

#### Un contrat de professionnalisation sur-mesure pour les élèves officiers

Financé par l'OPCA-TRANSPORTS, le **contrat de professionnalisation maritime** permet d'assurer la formation à la mer nécessaire à la délivrance des titres obligatoires pour exercer des fonctions de direction, d'opération ou d'appui à bord de navires de commerce.

#### Un partenariat avec le FONGECIF Bretagne pour les formations maritimes

A travers la convention conclue avec le FONGECIF Bretagne en 2013, l'OPCA-TRANSPORTS offre la possibilité aux personnes souhaitant obtenir les **brevets Capitaine 200, Chef de quart 500 ou Mécanicien 750 KW**, de bénéficier de financements optimisés pour leur formation. Un moyen efficace, pour les employeurs du transport maritime, de former du personnel qualifié à ces métiers, tout en optimisant les financements de ces formations. Bilan 2013 : 2 parcours de formation cofinancés (salaires et frais annexes pris en charge par le FONGECIF, coûts pédagogiques par l'OPCA-TRANSPORTS) visant, d'une part, le brevet Chef de quart 500, d'autre part, le brevet Mécanicien 750 KW.

#### Etat des lieux, enjeux, perspectives : le Transport maritime vu par le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP)\*

- Le volume d'emploi dans le transport maritime de fret est moins lié au niveau de croissance économique qu'à la **question du choix du « pavillon »**. Les navigants français dépendent beaucoup de la volonté de l'Etat de conserver une flotte sous pavillon national permettant de maintenir le savoir-faire particulier des navigants.

- Pour autant, avec le développement des armateurs « techniques » chargés d'effectuer des travaux maritimes (pose de câbles de télécommunications, maintenance des bouées ou des éoliennes...) et la tendance au développement de l'offre de services à terre (gestion des terminaux portuaires, organisation de la logistique terrestre de pré/post acheminement...), de **nouvelles perspectives d'emplois spécialisés voire sédentaires** s'ouvrent dans le secteur (appelés para-maritimes).

- Pour la branche, il est donc essentiel de permettre la **formation des navigants à d'autres métiers que la navigation** (manutention portuaire, consignation des navires, sécurité dans les ports...).

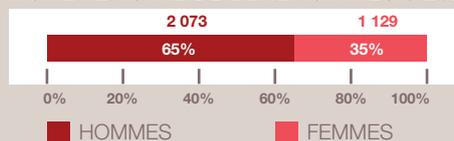
- Pour le transport maritime, le CEP formule deux recommandations spécifiques :

> anticiper la recombinaison et la diversification des emplois, notamment en élaborant des formations pour les nouveaux métiers de navigants « techniques » (offshore pétrolier, dragage, maintenance d'éoliennes en mer...);

> mieux structurer les conditions de passage du métier de navigant à celui de sédentaire (interne ou externe au transport maritime), en organisant des modules de formation complémentaires aux compétences développées par les personnels navigants.

#### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 3 202



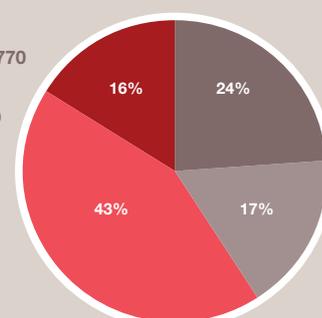
#### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR CSP

INGÉNIEURS ET CADRES : 770

AGENTS DE MAÎTRISE : 549

EMPLOYÉS : 1 379

OUVRIERS : 504



TOTAL 3 202

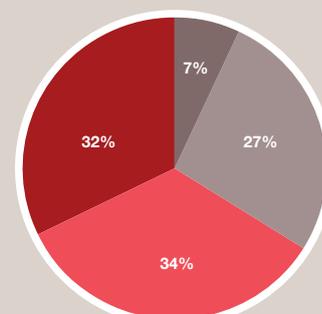
#### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR TRANCHE D'ÂGE

MOINS DE 25 ANS : 228

DE 25 À 34 ANS : 849

DE 35 À 44 ANS : 1 101

45 ANS ET PLUS : 1 024



TOTAL 3 202

\* Voir P.12

CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
NOMBRE D'ENTREPRISES	322	+0,6 %
NOMBRE DE SALARIÉS	15 981	+8 %
MONTANT DE LA COLLECTE	5 985 665	+12,3 %
dont plan de formation	2 563 691	+12,7 %
dont professionnalisation	3 421 974	+11,9 %
MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS	5 919 080	-4 %
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION	3 202	+3 %
dont bénéficiaires des dispositifs POEI et CSP	19	-60,4 %
MONTANT DES FINANCEMENTS DISPOSITIFS D'EMPLOIS	53 901	-76,2 %

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION PAR DISPOSITIF	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
<b>TOTAL</b>	<b>3 202</b>
PLAN DE FORMATION	
dont plan entreprises -10 salariés	55
dont plan entreprises 10/49 salariés	175
dont plan entreprises 50 salariés et +	1 417
PROFESSIONNALISATION	
Contrat de professionnalisation	248
Période de professionnalisation	94
DIF	1 192
Tutorat	2
POE individuelle	-
CSP	19



## TRANSPORT FLUVIAL DE FRET ET DE PASSAGERS

**Etat des lieux, enjeux, perspectives :** le Transport fluvial vu par le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP)\*

- **La branche voit son activité et ses emplois se développer** sensiblement depuis plusieurs années, notamment en raison de l'essor du transport de passagers (tourisme fluvial et tourisme de découverte urbaine). Sûr, peu polluant et peu consommateur d'énergie, le transport par voie fluviale dispose de solides atouts que la concrétisation de projets de liaisons interbassins (en premier lieu le projet « Seine Nord Europe »), dans un avenir proche, contribuerait encore à accentuer.

- Depuis presque dix ans, le transport fluvial a connu de **profondes mutations**. A commencer par la libéralisation du transport de marchandises par voie fluviale en 2000. Depuis, les acteurs du transport fluvial évoluent dans un contexte de **concurrence intra et inter modale** qui génère de nouvelles exigences en termes de compétitivité et nécessite que les professionnels s'adaptent.

- Pour la branche, le principal enjeu consiste donc à favoriser la **transition vers le développement d'entreprises de transport fluvial s'inscrivant dans un cadre industriel plus standardisé**. La **gestion de la pyramide des âges**, en particulier celle des capitaines, est une autre problématique majeure du secteur, de même que la **difficulté à attirer des jeunes vers les métiers du fret** aux temps et aux rythmes de travail difficilement compatibles avec une vie « à terre ».

- **Pour le transport fluvial, le CEP formule deux recommandations spécifiques :**

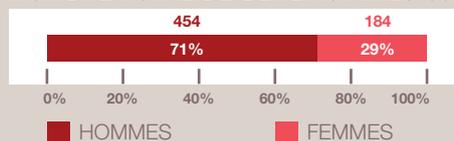
> accroître l'intégration de personnels navigants extérieurs au milieu des mariners, notamment via l'expérimentation de modes d'exercice du métier de transporteur fluvial compatibles avec une vie sociale et familiale « à terre » ;

> mieux organiser la mobilité entre les différentes formes d'exploitation (artisanales / industrielles et voyageurs / marchandises) afin d'en faire une composante à part entière des trajectoires professionnelles des navigants.

\* Voir P.12

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 638



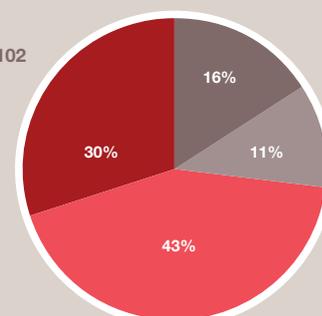
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION PAR CSP

INGÉNIEURS ET CADRES : 102

AGENTS DE MAÎTRISE : 72

EMPLOYÉS : 274

OUVRIERS : 190



TOTAL 638

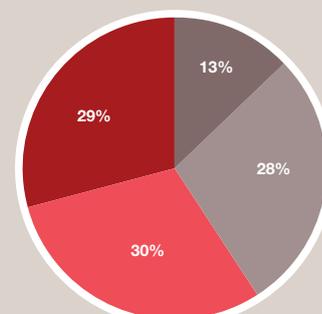
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION PAR TRANCHE D'ÂGE

MOINS DE 25 ANS : 82

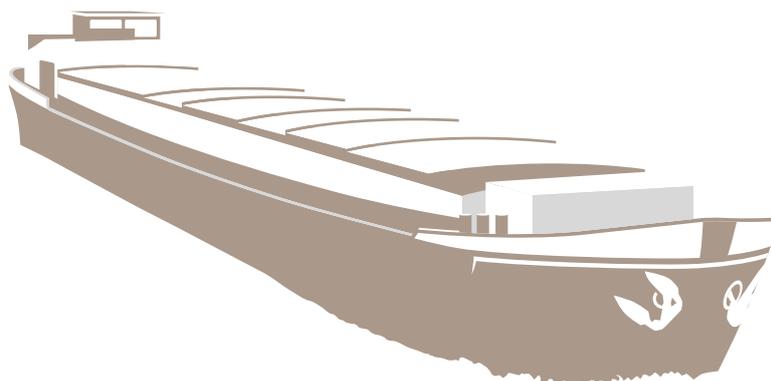
DE 25 À 34 ANS : 179

DE 35 À 44 ANS : 192

45 ANS ET PLUS : 185

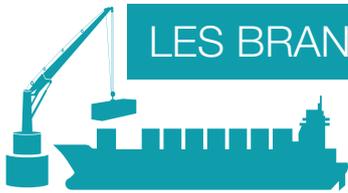


TOTAL 638



CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
NOMBRE D'ENTREPRISES	430	+10,0 %
NOMBRE DE SALARIÉS	3 246	+1,1 %
MONTANT DE LA COLLECTE	814 152	+5,9 %
dont plan de formation	442 124	+9,6 %
dont professionnalisation	372 028	+1,8 %
MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS	651 309	+36,0 %
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION	638	+20,2 %
dont bénéficiaires des dispositifs POEI et CSP	18	+1 700,0 %
MONTANT DES FINANCEMENTS DISPOSITIFS D'EMPLOIS	49 074	+4 897,4 %

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR DISPOSITIF	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
<b>TOTAL</b>	<b>638</b>
PLAN DE FORMATION	
dont plan entreprises -10 salariés	90
dont plan entreprises 10/49 salariés	149
dont plan entreprises 50 salariés et +	223
PROFESSIONNALISATION	
Contrat de professionnalisation	17
Période de professionnalisation	40
DIF	99
Tutorat	2
POE individuelle	-
CSP	18



## MANUTENTION PORTUAIRE

### GROS PLAN

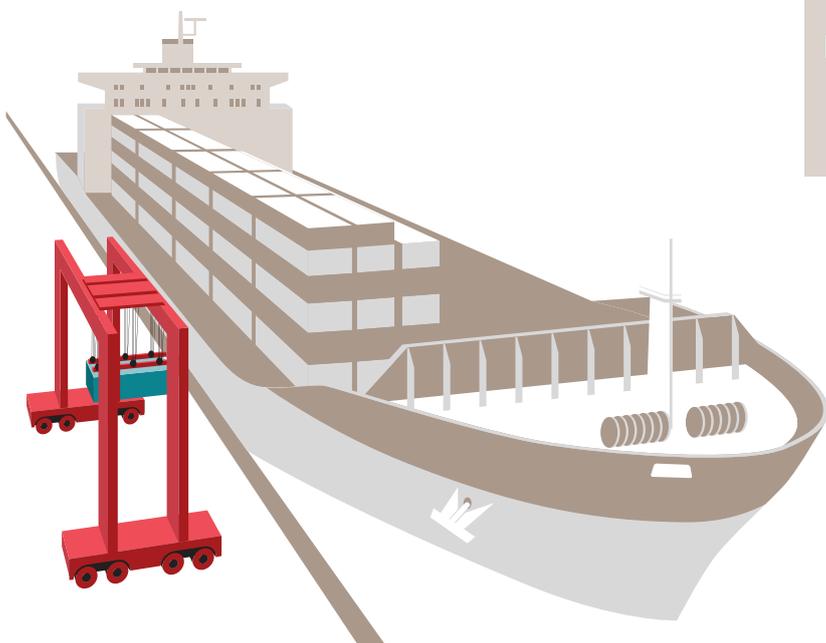
SUR LES ACTIONS CONDUITES DANS LE SECTEUR

#### Des projets cofinancés pour accompagner les salariés dans le renforcement de leurs compétences

Difficultés économiques, mutations technologiques, évolutions démographiques et sociales... : afin d'accompagner les entreprises et les salariés de la manutention portuaire dans ces changements, l'OPCA-TRANSPORTS met en œuvre et finance, en partenariat avec l'Etat, des **actions de développement des emplois et des compétences (ADEC) en régions**. Illustration en **Nord-Pas de Calais**, avec la convention signée en 2013. Celle-ci prévoit la mise en œuvre de formations au CACES, en langues, en informatique ou encore sur la sécurité, l'arrimage et l'ergonomie en direction des salariés des ports. A la clé, une prise en charge par l'Etat des coûts pédagogiques à hauteur de 40 %.

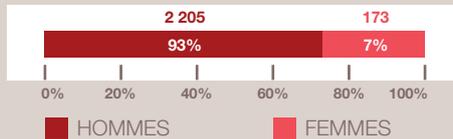
#### Un engagement significatif en faveur de la certification

L'OPCA-TRANSPORTS concourt activement à la certification des salariés du secteur en finançant les parcours de formation visant l'obtention du **certificat de qualification professionnelle (CQP) « Ouvrier docker » (23 déclinaisons)**. Une priorité au regard de l'objectif de sécurisation des parcours professionnels fixé par les partenaires sociaux de la branche qui se traduit par un engagement financier conséquent.



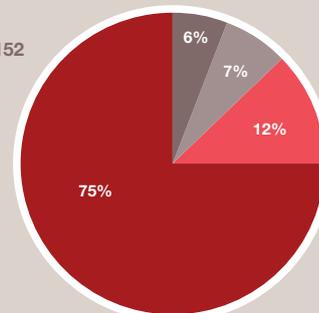
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 2 378



### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR CSP

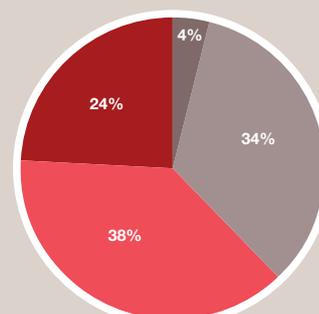
- INGÉNIEURS ET CADRES : 152
- AGENTS DE MAÎTRISE : 175
- EMPLOYÉS : 263
- OUVRIERS : 1 788



TOTAL 2 378

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR TRANCHE D'ÂGE

- MOINS DE 25 ANS : 98
- DE 25 À 34 ANS : 814
- DE 35 À 44 ANS : 896
- 45 ANS ET PLUS : 570



TOTAL 2 378

CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
NOMBRE D'ENTREPRISES	126	+0,8 %
NOMBRE DE SALARIÉS	6 545	+0,1 %
MONTANT DE LA COLLECTE	3 140 408	+0,9 %
dont plan de formation	1 897 986	-2,1 %
dont professionnalisation	1 242 421	+5,6 %
MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS	2 956 916	+12,3 %
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION	2 378	+12,2 %
dont bénéficiaires des dispositifs POEI et CSP	41	+925,0 %
MONTANT DES FINANCEMENTS DISPOSITIFS D'EMPLOIS	116 514	+599,4 %

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D' ACTIONS DE FORMATION PAR DISPOSITIF	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
<b>TOTAL</b>	<b>2 378</b>
PLAN DE FORMATION	
dont plan entreprises -10 salariés	28
dont plan entreprises 10/49 salariés	494
dont plan entreprises 50 salariés et +	964
PROFESSIONNALISATION	
Contrat de professionnalisation	8
Période de professionnalisation	385
DIF	457
Tutorat	1
POE individuelle	-
CSP	41



## AGENCES DE VOYAGES ET DE TOURISME

### GROS PLAN

#### SUR LES ACTIONS CONDUITES DANS LE SECTEUR

#### Un contrat cadre régional pour consolider les emplois et professionnaliser les acteurs du Tourisme

Conclu en 2012 entre les partenaires sociaux du secteur, des représentants des professionnels, l'Etat, la région et plusieurs OPCA dont l'OPCA-TRANSPORTS, le **Contrat d'objectifs régional Emploi-Formation Tourisme 2012-2014** répond à quatre orientations stratégiques :

- observer et analyser le marché de l'emploi du Tourisme pour agir et anticiper ;
- accompagner et anticiper les évolutions, notamment au regard des besoins en emplois et en qualifications du territoire ;
- sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles des salariés ;
- contribuer à l'attractivité et à la lisibilité du secteur et de ses métiers.

A la clé, un plan d'actions concertées auquel l'OPCA-TRANSPORTS a participé, en 2013, en finançant des actions de formation au travers d'un catalogue « inter OPCA » sur quatre thèmes : l'accueil, le management, le E-tourisme et la commercialisation, la connaissance de l'environnement touristique.

#### Une expérience innovante d'aide au repositionnement stratégique des agences de voyages

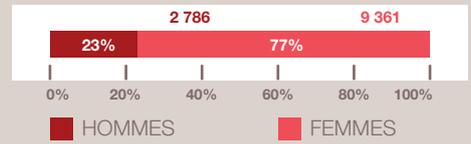
Dans un contexte de profondes mutations (dématérialisation des échanges, évolution des modes de consommation, concentration et délocalisation d'une partie du service privé ou professionnel...), les professionnels du voyage s'organisent pour trouver des solutions et rester compétitifs. Elaboré par l'ARACT Île-de-France, sous le pilotage de la DIRECCTE Île-de-France, validé par les représentants de la profession et fortement soutenu et accompagné par l'OPCA-TRANSPORTS, le **projet « GPEC et compétitivité des agences de voyages » 2013-2015** en est la parfaite illustration. Son objectif ? Accompagner les entreprises qui connaissent des difficultés et leurs salariés, et plus précisément :

- Identifier les différents modèles économiques d'avenir pour les agences de voyages ;
- Permettre à quinze agences pilotes de faire évoluer leur modèle économique ;
- Mettre en place un projet solide de gestion prévisionnelle des emplois, à même d'accompagner le secteur dans sa mutation ;
- Déployer un kit d'autodiagnostic utilisable par toutes les agences de voyages sur l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de ce projet, l'OPCA-TRANSPORTS a participé en 2013 à l'information autour de la démarche, la mise en place d'ateliers GPEC et d'ateliers Compétitivité constitués d'experts et la conduite de diagnostics stratégiques opérationnels.

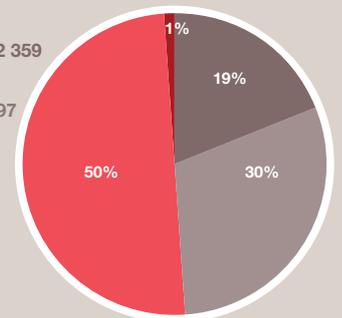
### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION SELON LE SEXE

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 12 147



### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR CSP

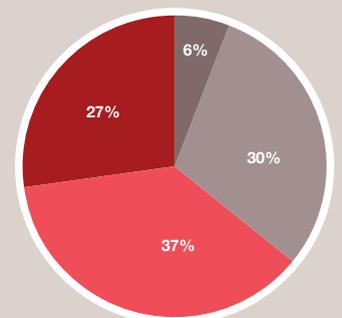
- INGÉNIEURS ET CADRES : 2 359
- AGENTS DE MAÎTRISE : 3 697
- EMPLOYÉS : 6 039
- OUVRIERS : 52



TOTAL 12 147

### RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR TRANCHE D'ÂGE

- MOINS DE 25 ANS : 778
- DE 25 À 34 ANS : 3 597
- DE 35 À 44 ANS : 4 550
- 45 ANS ET PLUS : 3 222



TOTAL 12 147

CHIFFRES CLÉS	2013	ÉVOLUTION 2012 - 2013
NOMBRE D'ENTREPRISES	2 891	+0,7 %
NOMBRE DE SALARIÉS	31 559	-0,4 %
MONTANT DE LA COLLECTE	9 570 172	+5,7 %
dont plan de formation	5 994 160	+11,7 %
dont professionnalisation	3 576 012	-3,1 %
MONTANT GLOBAL DES FINANCEMENTS	10 461 729	+20,6 %
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION	12 147	+38,5 %
dont bénéficiaires des dispositifs POEI et CSP	256	+232,5 %
MONTANT DES FINANCEMENTS DISPOSITIFS D'EMPLOIS	776 020	+173,5 %

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION PAR DISPOSITIF	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
<b>TOTAL</b>	<b>12 147</b>
PLAN DE FORMATION	
dont plan entreprises -10 salariés	2 272
dont plan entreprises 10/49 salariés	1 357
dont plan entreprises 50 salariés et +	3 881
PROFESSIONNALISATION	
Contrat de professionnalisation	563
Période de professionnalisation	-
DIF	3 796
Tutorat	22
POE individuelle	3
CSP	253

**Conception :** Communication **OPCA-TRANSPORTS**.

**Impression :** impression réalisée à partir d'encre végétales. Imprimeur référencé Imprim'vert. Ce label distingue les imprimeurs ayant mis en place des stratégies industrielles visant à préserver leur environnement (gestion des déchets, exclusion des produits toxiques, etc.). Le papier sélectionné pour cet ouvrage a été produit dans une usine certifiée ISO 14001 et EMAS (management environnement). Il possède la certification FSC (traçabilité de l'origine de la pâte à papier à partir de forêts gérées durablement) et a été blanchi par le procédé ECF (procédé sans chlore élémentaire).

## CHAMP DE COMPÉTENCES

Créé le 28 décembre 1994 par l'accord paritaire du transport routier et renouvelé par l'État en décembre 2011, l'OPCA-TRANSPORTS est l'organisme paritaire collecteur agréé des fonds de la formation professionnelle dans les branches du transport :

- **Transports routiers de marchandises et activités auxiliaires**
- **Transports collectifs de voyageurs**
- **Transports sanitaires**
- **Transports publics et ferroviaires**
- **Transport fluvial de fret et de passagers**
- **Transports maritimes**
- **Manutention portuaire**
- **Agences de voyages et de tourisme**

## MISSIONS

- **Collecter et gérer les fonds de la formation professionnelle** versés par les entreprises du transport.
- **Financer les actions de formation** mises en œuvre au bénéfice des salariés du secteur (contrats et périodes de professionnalisation, Droit Individuel à la Formation, plan de formation...), si besoin en mobilisant des fonds complémentaires auprès des partenaires européens, nationaux et régionaux.
- **Informier les salariés et les entreprises**, via le réseau des représentants de l'OPCA en région, la mise à disposition de supports et de contenus web et l'organisation de réunions d'information.
- **Conseiller les entreprises dans leur politique de formation**, les appuyer dans le choix des prestations les mieux adaptées à leurs besoins et dans la sélection des organismes de formation.
- **Simplifier la gestion administrative des dossiers de formation** et accompagner les entreprises, les salariés et les demandeurs d'emploi, depuis la demande de financement jusqu'au remboursement des actions engagées.
- **Conduire une politique active de partenariats**, notamment avec Pôle Emploi pour renforcer les compétences professionnelles des demandeurs d'emploi et répondre aux besoins de recrutement des entreprises, avec les collectivités territoriales afin de mettre en place des actions collectives favorisant l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle.

# L'OPCA-TRANSPORTS en 2013

33 990	entreprises adhérentes
701 530	salariés couverts
192 M€	de collecte
193 M€	de financements
190 890	bénéficiaires d'action de formation
17 200	visites en entreprises effectuées par les conseillers
112 260	dossiers de formation pris en charge (24 % dématérialisés)



#### PLAN DE FORMATION :

- 92,1 M€ de financements
- 118 290 salariés formés
- 2 420 770 heures de formation

#### PROFESSIONNALISATION :

- 81,8 M€ de financements
- 5 490 contrats de professionnalisation
- 5 250 périodes de professionnalisation
- 34 100 DIF
- 1 940 actions de formation de tuteurs

#### DISPOSITIFS DEMANDEURS D'EMPLOI :

- 19,6 M€ de financements
- 6 290 DIF portables
- 1 480 POE individuelles
- 910 POE collectives
- 4 110 CSP

66, avenue du Maine – 75996 Paris Cedex 14  
Tél. 01 53 91 34 34 – Fax 01 53 91 34 68

[www.opca-transport.com](http://www.opca-transport.com)

